



**Lutte contre les violences faites aux femmes**

# TROUVER LES MOTS GUÉRIR LES MAUX

À l'exemple des premiers hébergements d'un nouveau type ouverts en fin d'année, la mobilisation s'organise en Lot-et-Garonne autour des femmes victimes de violence. Les avancées sont notables, mais il reste du chemin à parcourir...

— p. 7 à 9

— PRÈS DE CHEZ NOUS !

## Center Parcs lance sa campagne de recrutement

Dans la perspective de l'ouverture du Domaine Center Parcs des Landes de Gascogne au printemps 2022, la 1<sup>re</sup> réunion d'information collective grand public se tient le 4 février en visioconférence. — p. 3

— À LA POINTE

## Achetez en ligne, achetez local

Les commerces de proximité, dits « non-essentiels », ont été contraints de baisser leur rideau lors du 2<sup>e</sup> confinement de 2020. Pour leur permettre de rester en contact avec la clientèle, d'être visible et de maintenir une activité, le Département leur a donné la possibilité de créer facilement et gratuitement une boutique en ligne sur [www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne](http://www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne). — p. 10-11

— NATURELLEMENT 47

## Déchets ménagers : tous concernés !

En Lot-et-Garonne, près de 100 000 tonnes de déchets ménagers et d'encombrants sont enfouis chaque année. Si le renforcement de la sensibilisation amorcée il y a une dizaine d'années a eu des effets positifs sur la réduction de ce volume, les chiffres stagnent désormais. Avec la fermeture fin 2020 du centre d'enfouissement de Nicole, l'évidence s'impose : il nous faut collectivement réduire nos déchets, pour l'environnement et pour le porte-monnaie des Lot-et-Garonnais. — p. 16-17

# ÉDITO



Antoine Dominique

**Sophie Borderie**  
Présidente du Conseil départemental

L'année 2020 a été éprouvante pour chacune et chacun d'entre nous : pour nos aînés très durement touchés par le coronavirus, pour nos enfants qui n'ont pas pu vivre leur jeunesse normalement, pour nos artisans, commerçants, restaurateurs, pour tous les professionnels de la culture et du divertissement dont l'activité a dramatiquement souffert des mesures de confinement. Pour nous tous, 2020 aura été pesante sur le plan sanitaire, psychologique, économique et social.

Dès les premiers jours de la crise sanitaire, j'ai souhaité que le Conseil départemental agisse au plus près des Lot-et-Garonnais à la fois pour soutenir les secteurs les plus touchés, mais aussi pour préparer l'avenir.

Aujourd'hui, comme une large majorité de nos concitoyens, je souhaite que 2021 nous permette progressivement de retrouver une vie normale. Néanmoins, le monde d'après ne devra pas être celui d'avant. C'est pourquoi le Département doit poursuivre et amplifier ses politiques de transitions : transition énergétique et écologique, transition numérique, transition économique et sociale.

Ce projet de société est aussi la promesse d'une plus grande égalité et d'une meilleure protection des plus fragiles. À ce titre, la lutte contre les violences faites aux femmes et les discriminations constitue une priorité et c'est pourquoi je souhaite qu'elle soit érigée en grande cause départementale pour 2021.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 !

Retrouvez-nous sur...

## Terre d'initiatives



92 FM



103.6 FM



90.6 FM



93.1 FM 104 FM



90.8 FM 91.9 FM  
98.3 FM 107.3 FM



93.6 FM



et [47actus.fr](http://47actus.fr)

# —ÇA SE PASSE

2

## EN BREF

**« Relance verte » : 12 projets communaux déjà soutenus.** Le Conseil départemental a souhaité placer la transition écologique au cœur de la relance économique. Avec l'appel à projets « Travaux communaux pour une relance verte », il donne un coup d'accélérateur aux projets locaux d'aménagement ou de bâtiments qui s'inscrivent dans une démarche globale de transition écologique et énergétique. 12 dossiers ont déjà été retenus lors de la décision modification du budget en novembre dernier, sur les communes de Cancon, Castelmoron-sur-Lot, Damazan (photo), Lagrère, Monbahus, Monflanquin, Lévigac-de-Guyenne, Penne d'Agenais, Pont-du-Casse, Nérac, Paulhiac, Saint-Vite. Le montant total des subventions départementales s'élève à 513 703€.



Atelier Arcadie, Bordeaux

Vous êtes allocataire du RSA et souhaitez travailler pour des agriculteurs et entreprises agro-alimentaires du département dans cette période de crise sanitaire :  **votre allocation RSA est maintenue !**

**RSA + REVENU D'ACTIVITÉ = Une bonne formule!**

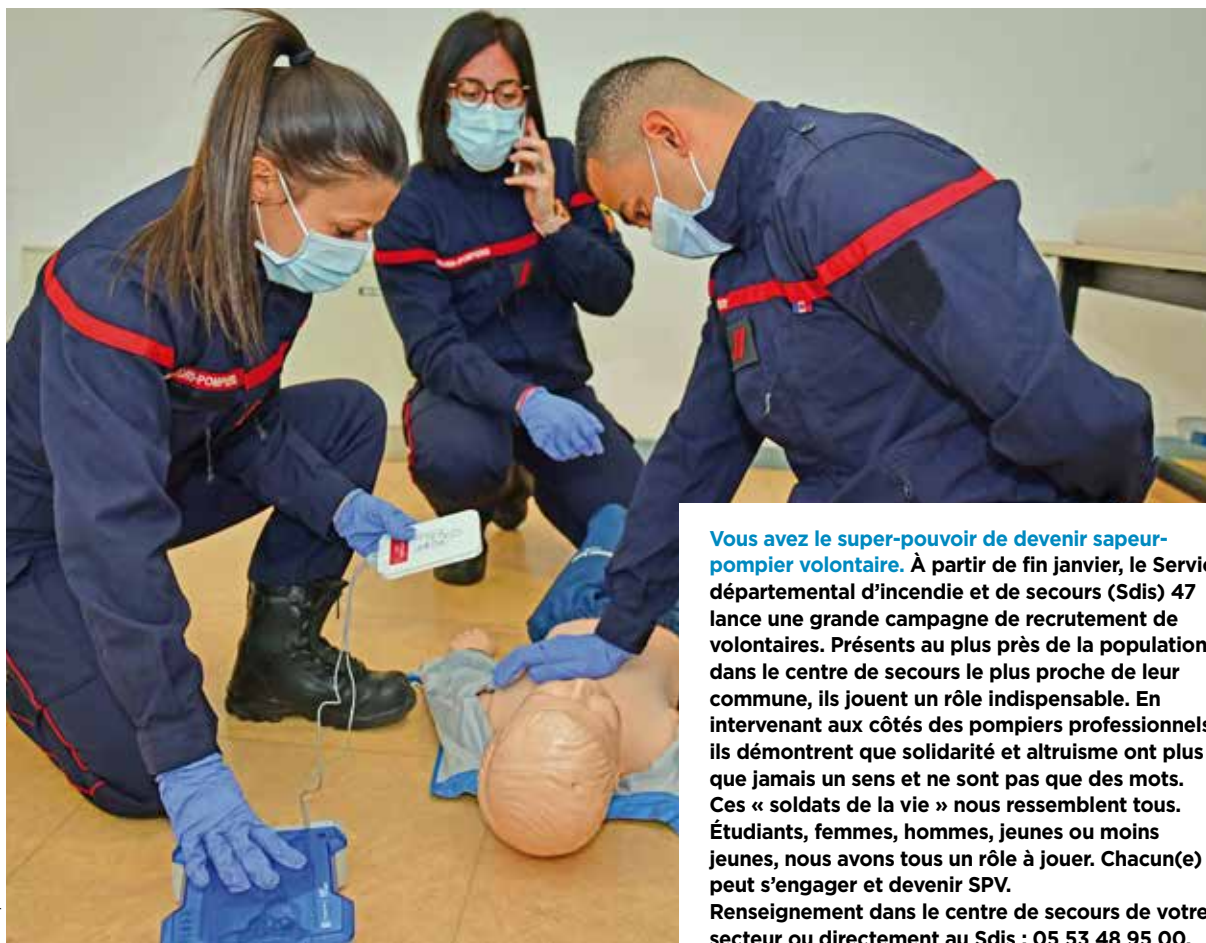
Le Conseil départemental vous permet de cumuler, à titre dérogatoire, l'intégralité de l'allocation RSA et les ressources liées à un emploi, dans le cadre d'une reprise d'activité comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre 2020 et le 31 décembre 2021 dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Conditions et mode d'emploi  
05 53 69 40 56  
05 53 69 42 13  
cumulrsa@lotetgaronne.fr  
[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

**L'expérimentation RSA (Revenu de solidarité active) + Revenu d'activité est prolongée.** Afin de répondre aux difficultés récurrentes de recrutement de main-d'œuvre de certains secteurs comme les filières agricoles et agroalimentaires, le Conseil départemental expérimente depuis avril 2020 le cumul du RSA avec un revenu saisonnier. Une soixantaine d'allocataires ont déjà pu s'inscrire dans ce dispositif qui favorise leur retour vers une activité tout en maintenant leurs droits aux minima sociaux. Devant les premiers résultats encourageants, le Département a décidé de poursuivre l'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2021, avec la possibilité de travailler dans une entreprise limitrophe au département. Une étude vient d'être lancée sur la possibilité de l'élargir à d'autres secteurs en tension.

05 53 69 40 56 - 05 53 69 42 13  
[cumulrsa@lotetgaronne.fr](mailto:cumulrsa@lotetgaronne.fr)



**Vous avez le super-pouvoir de devenir sapeur-pompier volontaire.** À partir de fin janvier, le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) 47 lance une grande campagne de recrutement de volontaires. Présents au plus près de la population, dans le centre de secours le plus proche de leur commune, ils jouent un rôle indispensable. En intervenant aux côtés des pompiers professionnels, ils démontrent que solidarité et altruisme ont plus que jamais un sens et ne sont pas que des mots. Ces « soldats de la vie » nous ressemblent tous. Étudiants, femmes, hommes, jeunes ou moins jeunes, nous avons tous un rôle à jouer. Chacun(e) peut s'engager et devenir SPV. Renseignez-vous dans le centre de secours de votre secteur ou directement au Sdis : 05 53 48 95 00.

— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

**Tous anti-gaspi alimentaire !** Dans le cadre de l'Instance départementale de coordination de l'aide alimentaire mise en place par la Préfecture de Lot-et-Garonne, le Conseil départemental et l'Agropole souhaitent développer la collaboration entre les entreprises de l'agroalimentaire et les associations d'aide alimentaire. Le principe : donner les invendus et le surplus des entreprises à la Banque alimentaire, aux Restaurants du cœur, au Secours populaire et à l'Afdas (photo).



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

**Le Département de Lot-et-Garonne remporte le prix « marketing et attractivité territoriale » pour sa campagne estivale « En Lot-et-Garonne, on ne manque pas d'air ! »** Menée en partenariat avec le Comité départemental du tourisme, elle avait pour but de soutenir le secteur touristique mis à mal par la crise sanitaire. Cette récompense est celle de tout un réseau départemental d'acteurs et de partenaires qui se sont mobilisés pour enclencher une dynamique territoriale durable et solidaire.



— CenterParcs@TonHurks

## CENTER PARCS LANCE SA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

**Dans la perspective de l'ouverture du Domaine Center Parcs des Landes de Gascogne au printemps 2022, la 1<sup>re</sup> réunion d'information collective grand public se tient le 4 février en visioconférence.**

Près de 300 postes sont à pourvoir. Ils seront proposés dans les secteurs de l'accueil, de la restauration, de la vente alimentaire, des loisirs, du nettoyage, de la maintenance et divers postes administratifs.

Afin de respecter les contraintes sanitaires liées à la Covid-19, Center Parcs et Pôle emploi innovent et font appel au digital. Les réunions d'information collective se dérouleront sous la forme de visioconférences. Elles ont pour objectif de répondre à toutes les questions des futurs candidats. Elles seront toutes construites de la même manière : présentation en vidéo du groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, son concept et le nouveau domaine lot-et-garonnais ; présentation des métiers à pourvoir ; présentation des étapes du recrutement et des formations proposées ; questions-réponses.

### Comment participer aux réunions ?

Il suffit de se connecter aux réunions d'information collective grand public, dès à présent sur le site du groupe Pierre & Vacances Center Parcs <http://jobs.groupepvc.com/fr/342> ou sur le site de Pôle emploi <https://www.pole-emploi.fr/region/nouvelle-aquitaine/>.

Pour celles et ceux ayant déjà fait acte de candidature, inutile de se manifester. Ils recevront directement une invitation de Pôle emploi.

### Comment postuler à un emploi à Center Parcs ?

À l'issue de ces réunions en visioconférence, les candidats intéressés pour rejoindre Center Parcs Domaine des Landes de Gascogne pourront envoyer leur candidature (CV et lettre de motivation) auprès de Pôle emploi via l'adresse : [centerparcs.47020@pole-emploi.fr](mailto:centerparcs.47020@pole-emploi.fr).

Ceux ayant déjà envoyé une candidature spontanée auront l'opportunité de confirmer leur positionnement sur un métier précis.

### Les principales étapes du processus de recrutement et de formations

**À partir du 4 février :** réunions d'information collective en visioconférence.

**Septembre 2021 :** lancement officielle du recrutement. Diffusion des offres d'emploi sur le site de Pôle emploi, réunions d'information collective de pré-recrutement sur les postes à pourvoir, organisation des tests d'aptitudes liées aux habiletés, lancement des entretiens d'embauche.

**Début 2022 :** formations générales (adaptation au poste de travail).

**Printemps 2022 :** intégration des collaborateurs et signature des contrats d'embauche.

**Piloté par la sous-préfecture de Marmande-Nérac, le comité emploi associe Pôle emploi, la Communauté de communes, le Département, la Région et Pierre & Vacances-Center parcs.**



## PORTRAIT

# THIERRY PEREZ

**Fort d'une expérience significative et reconnue dans le secteur de la plasturgie et du recyclage des déchets, Thierry Perez a fait le choix de créer sa propre entreprise à l'Écoparc de Damazan. Valoregen a pour ambition de devenir le premier recycleur de plastique neutre en carbone au monde grâce à une technologie brevetée et unique. Il revendique une solution de transition environnementale « made in Lot-et-Garonne » pour l'économie circulaire des plastiques.**

Originaire d'Hagetmau dans les Landes, de formation ingénieur généraliste, Thierry Perez a commencé sa vie professionnelle en 1989. Durant sa carrière, il a pu évoluer à différents postes à responsabilités dans divers secteurs d'activités comme : l'industrie papetière, le conseil, la gestion des déchets, le recyclage des plastiques, la gestion des déchets radioactifs (nucléaire). En 2018, alors que la problématique du recyclage des plastiques n'est pas encore au cœur des préoccupations de notre société, il s'y intéresse. Et avec son épouse, il se lance dans l'aventure.

Ce n'est pas un hasard si Thierry Perez a ciblé le Lot-et-Garonne, terre natale de son épouse, cofondatrice de Valoregen. Autres atouts du territoire : la proximité de l'échangeur routier sur l'axe de l'autoroute A62 apportant des solutions logistiques, l'équidistance des gisements des matières (déchets plastiques) des régions bordelaise et

toulousaine, la proximité du lycée de Marmande proposant des formations en plasturgie, la proximité du canal pour utilisation du transport fluvial et la possibilité de s'installer à l'Écoparc de ValOrizon dédié à l'économie circulaire. « L'accompagnement dont nous avons bénéficié de la part des équipes de ValOrizon est une véritable chance pour le projet Valoregen », confie-t-il.

## LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU MAJEUR

« Valoregen propose une solution en adéquation avec les préoccupations sociétale, environnementale et économique de 2019 sur le plastique. La crise sanitaire de la Covid-19 a retardé de manière critique le calendrier du projet, mais, en réalité, elle a aussi offert une vraie opportunité de relance des activités économiques sur un nouveau modèle répondant au défi climatique des prochaines années.

Beaucoup pensaient que la solution pour retraiter nos déchets triés devait passer, entre autres, par leur exportation en Asie (notamment en Chine), sans jamais se poser la question des impacts environnementaux. Dans ce cas, le seul indicateur décisionnel était financier. Aujourd'hui, et c'est une bonne chose, la préservation de notre environnement est devenue un enjeu majeur. Nous en serons un acteur majeur. »

## — ÉCOPARC DE DAMAZAN

Valoregen devrait être la 7<sup>e</sup> entreprise à s'installer sur L'Écoparc de ValOrizon (syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets du Lot-et-Garonne). Situé en plein cœur du Lot-et-Garonne, à Damazan, ce site regroupe des outils de recyclage et de valorisation complémentaires, innovants et solidaires. Depuis 2017, ValOrizon s'est engagé dans une démarche territoriale pionnière dédiée à l'économie circulaire et à la croissance verte.

## LE 47 FAIT PARLER DE LUI



**Apreva, une auto pour un boulot**, a obtenu des financements de l'État et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la

maîtrise de l'énergie) pour son projet d'envergure national : récupérer des voitures en bon état vouées à la casse pour les louer à prix réduit à des personnes en difficultés. Née à Aiguillon il y a 10 ans, Apreva n'en finit pas de grandir !

L'entreprise **99déco** de Villeneuve est passée au JT de TF1 à 20 h, le 14 janvier. Le sujet : les entreprises qui vont bien malgré la crise.



Cet été, les 12 CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Nouvelle-Aquitaine ont organisé un concours photos sur le thème : « **Ma ruralité heureuse, vécue ou rêvée, en Nouvelle-Aquitaine** ».

Plus de 1 500 photos ont été reçues. Le jury en a sélectionné 22 qui seront présentées lors d'une exposition itinérante qui devrait être dans le département de juillet à septembre 2021. Le Lot-et-Garonne est à l'honneur avec 3 photos sélectionnées dont le 3<sup>e</sup> prix. Retrouvez toutes les photos sur [47actus.fr](http://47actus.fr)



Moment privilégié de bonheur (3<sup>e</sup> prix) Hélène Grenier

## LA VIE DE NOS VILLAGES

# AUX CÔTÉS DES TERRITOIRES

**En cette période si particulière de crise sanitaire, qui chamboule tous les plannings, le Département reste, plus que jamais présent, auprès des communes en étant leur premier partenaire. Tour d'horizon de quelques-unes des réalisations des derniers mois.**



**Le Moustier, Pardailan, Auriac-sur-Dropt.** Le chantier de réfection de la chaussée sur la route départementale 668 s'élève à 495 000 €.

**Villeneuveois.** Plus de la moitié des communes de Lot-et-Garonne est concernée par le déploiement du très haut débit, comme ici à Saint-Sylvestre-sur-Lot. Sur l'ensemble du département, près de 70 000 foyers sont raccordables à la fibre optique depuis la fin de l'année 2020.



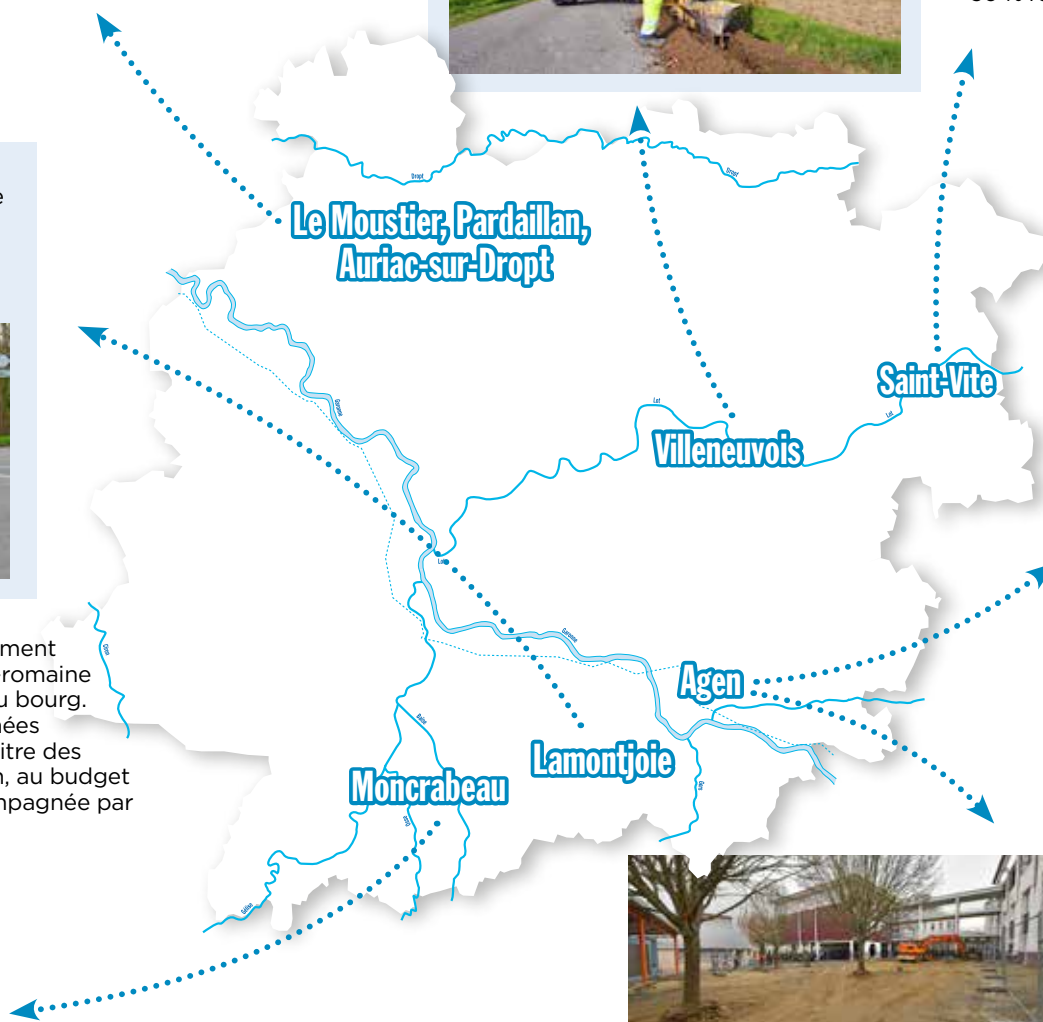
**Saint-Vite.** Les travaux de réhabilitation de l'écluse touchent à leur fin. L'écluse sera donc opérationnelle pour la prochaine saison touristique. Elle permettra aux plaisanciers d'eau douce de poursuivre leur navigation jusque dans le département du Lot. Ces travaux représentent un investissement de 3,4 M€ HT pour la partie navigation, financés à 50 % par le Département ; l'Europe, l'État, la Région Aquitaine et la communauté de communes prenant en charge les 50 % restants.



**Lamontjoie.** L'enduit de la route départementale 931 allant de Lamontjoie en direction du département du Gers est renouvelé. Le chantier, d'un montant de 302 000 €, est entièrement financé par le Département.



**Moncrabeau.** Une fois restauré, un pavement de mosaïque provenant de la villa gallo-romaine de Bapteste sera exposé dans l'église du bourg. Le site, découvert et fouillé dans les années 1870, date du IV<sup>e</sup> siècle. Il est classé au titre des Monuments historiques. Cette opération, au budget prévisionnel de 11 270 € HT, a été accompagnée par le Département.



**Agen.** La charpente de la Tour des Pénitents, clocher hexagonal de l'ancienne église paroissiale Saint-Hilaire, a été posée le 5 janvier. Jusqu'à présent, elle était protégée par une couverture provisoire en fibro-ciment. Aujourd'hui, le projet vise à la restitution d'une charpente et d'une couverture en tuile plate. Il s'agit de préserver un précieux vestige de l'histoire médiévale de la ville d'Agén et d'amorcer la valorisation de ce patrimoine. Le Département accompagne le projet à hauteur de 20 000 €.



Loïc Déquier / Sud-Ouest

**Agen.** Nouvelle cour pour le collège Jasmin. L'ancienne piscine des îles a définitivement disparu. Désormais, l'emplacement des bassins a été reconverti en terrain de sport. Un bel espace à la disposition des collégiens. Les travaux, d'un montant de 550 000 € financés par le Département, devraient être terminés dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre.



— Photos : Dépt. 47 - Xavier Chambelland (sauf mention contraire)

## LE TRÈS HAUT DÉBIT AVANCE...

Malgré le ralentissement lié à la pandémie de Covid-19, le Très haut débit progresse en Lot-et-Garonne sur tous les territoires avec des déploiements massifs de la fibre optique, grâce à l'action conjuguée de Lot-et-Garonne Numérique et de son partenaire Orange au titre de l'accord dit « Amel 47 » (Appel à manifestation d'engagements locaux).

### Les travaux ont débuté sur les communes\* de :

Miramont-de-Guyenne, Allez-et-Cazeneuve, Ferrensac, Lauzun, Pujols, Casteljaloux, Laperche, Bourgougnague, Ferrensac, Lalandusse, Villereal, Pujols, Grezet-Cavagnan, Sainte Marthe, Le Mas-d'Agenais, Fauillet, Ste-Colombe, Bouglon, Antagnac, Ruffiac, La Réunion, Labastide Castel Amouroux, Poussignac, St-Martin-Curton. (liste non exhaustive)

\* Les travaux se faisant par « plaque technique » ne concernent pas forcément la totalité de la commune.

**La commercialisation est déjà ouverte sur ces communes :** Aubiac, Beauziac, Birac-sur-Trec, Brax, Calignac, Casteljaloux, Caumont-sur-Garonne, Coulx, Estillac, Fauillet, Fourques-sur-Garonne, Gontaud-de-Nogaret, Grateloup-St- Gayrand, Hautesvignes, Moirax, Montesquieu, Nérac, Roquefort, Samazan, Sérignac, Ste Colombe, Ste-Marthe, Varès, Verteuil, Agen, Boé, Bon-Encontre, Caudecoste, Colayrac-Saint-Cirq, Foulayronnes, Lafox, Layrac, Le Passage, Pont-du-Casse, Saint-Caprais-de-Lerm, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Saint-Nicolas-de-la-Balermie, Bias, Villeneuve-sur-Lot, Beaupuy, Marmande, Tonneins, Andiran, Barbaste, Mézin, Réaup-Lisse, Villereal, Damazan, Duras, Fumel, Saint-Sylvestre-sur-Lot, Tournon-d'Agenais, La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Martin-de-Beauville, Tayrac.

Les abonnements sont directement souscrits auprès du Fournisseur d'accès internet (FAI) de votre choix.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Nouvelle-Aquitaine très haut débit (Nathd) : [www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique. [Contact@lgnum.com](mailto:Contact@lgnum.com) - 05 53 69 45 81

Lot-et-Garonne  
**numérique**

**NATHD**  
Le Fil de Nouvelle-Aquitaine

## DÉVIATION EST DE MARMANDE

# LA VOIE DE LA CONCERTATION

**Le 14 décembre dernier marquait la fin d'une toute première étape pour le « bouclage de la rocade de Marmande » : la concertation préalable. L'occasion de passer en revue les hypothèses, de prendre les avis, d'envisager des adaptations... de quoi préfigurer ce projet inscrit au plan de modernisation du réseau routier départemental 2010-2025, à hauteur de 24,3 millions d'euros. L'enquête publique est prévue au second semestre 2021 et la mise en service pour 2024.**

Le projet de la déviation Est de Marmande s'inscrit dans le prolongement de la déviation Nord-Ouest mise en service en 2009. Ce « bouclage » figure dans le Plan local d'urbanisme de la commune depuis 1998. D'après une étude de trafic conduite en 2019, 7 500 véhicules par jour sont attendus sur cette portion dans les deux sens de circulation (2x1 voie limitée à 80 km/h), alors que le trafic actuel sur la rocade Nord-Ouest est de 10 000 véhicules par jour. Ce projet vise plusieurs objectifs complémentaires : détourner le trafic de transit (notamment des poids lourds) du centre de l'agglomération et permettre la requalification des boulevards, contribuer au développement économique de l'Est de l'agglomération, désenclaver le Tonnein-quais en facilitant l'accès au réseau autoroutier, limiter les nuisances du trafic routier dans le centre de Marmande et améliorer la sécurité, renforcer les liaisons douces.

au 14 décembre 2020. Au total, quelque 130 personnes ont participé aux réunions et une centaine d'avis a été déposée. De ces échanges et contributions ont émergé plusieurs points saillants de nature à faire évoluer le projet sur des secteurs du tracé particulièrement sensibles, notamment là où les habitations sont les plus proches, au niveau de la rue Hélène-Boucher, de la rue d'Escanteloup, de la rue Jean-Mermoz et de la rue Charles-Gounod.

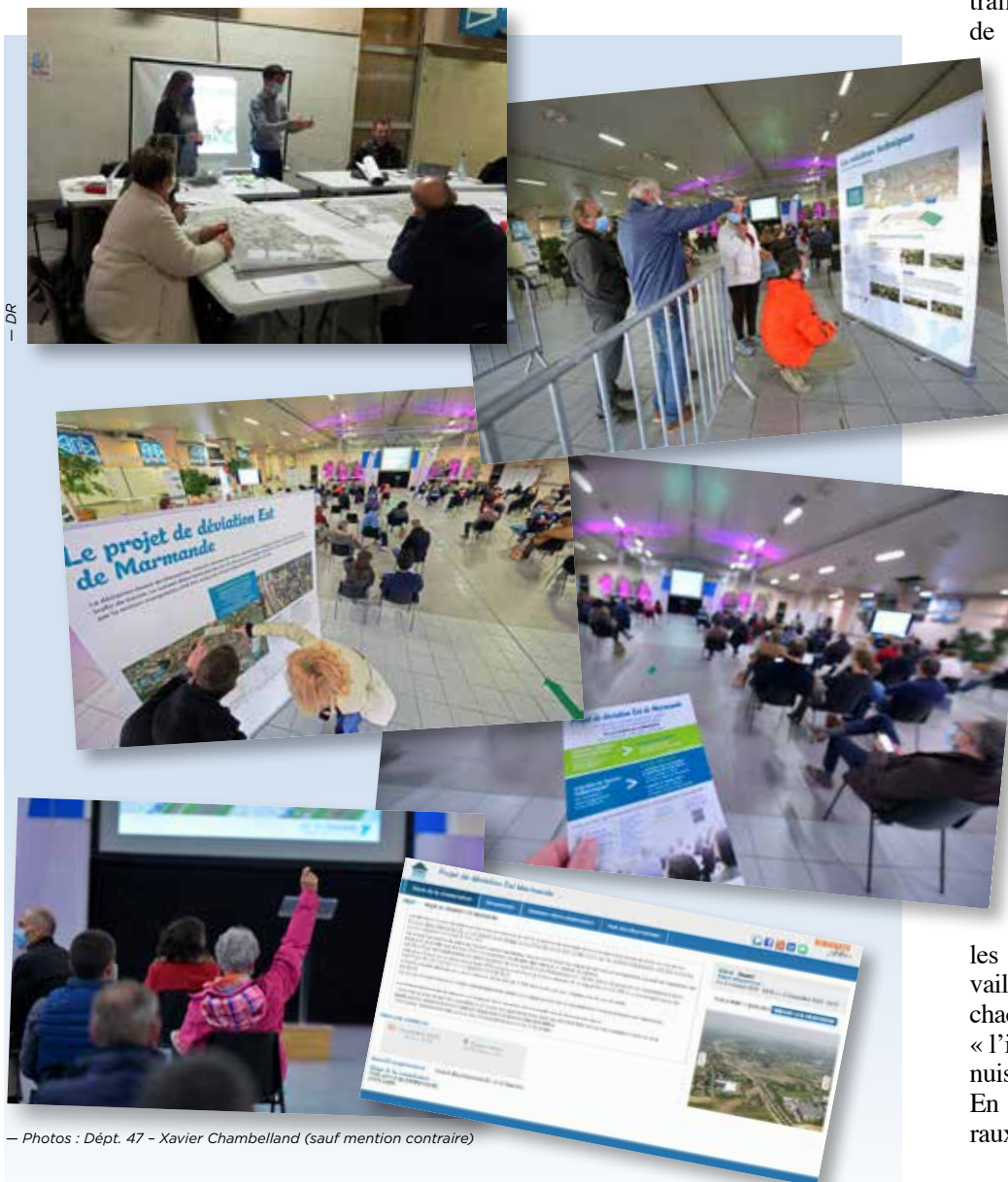
### Des ajustements à prévoir et une concertation à poursuivre

Si la concertation préalable a confirmé l'opportunité du projet, en mettant en perspective son apport au regard du projet global porté par la municipalité pour la requalification des boulevards, elle a aussi mis en évidence les réserves de certains riverains. Les échanges et remarques déposées au registre ont permis de cerner les attentes et d'identifier d'ores et déjà des pistes d'amélioration possibles. Végétalisation, pose de merlons, modification de certains rétablissements de voies, ajustement du tracé par endroits... Aucun sujet n'a été évité. Reste à intégrer les adaptations dans le projet qui sera soumis à l'enquête publique, en restant strictement dans l'enveloppe budgétaire prévue.

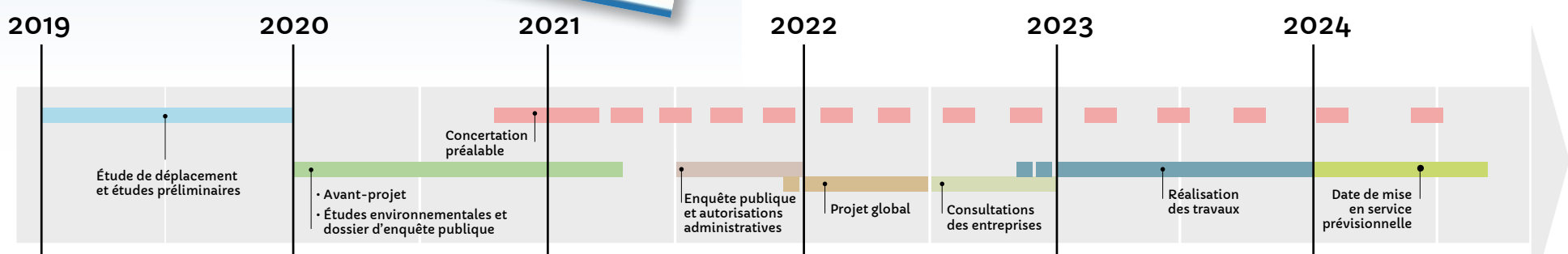
La phase de concertation qui vient de se clôturer est la première étape règlementaire de participation du public à un projet. Elle représente ainsi un temps démocratique important et essentiel. Pour autant, en tant que maître d'ouvrage, le Conseil départemental souhaite une concertation continue sur ce projet et ce jusqu'à la mise en service de la rocade. Ainsi, de nouveaux temps d'échanges avec les riverains et les utilisateurs de la future rocade vont avoir lieu cette année notamment sur des points soulevés lors de la concertation préalable et qui nécessitent des études complémentaires. Ces rencontres seront organisées, avant d'arrêter les choix définitifs qui devront être soumis à l'enquête publique prévue au second semestre 2021.

### 2 mois de concertation préalable

Le Département a souhaité que la concertation préalable puisse durer 2 mois, d'une part pour permettre à un maximum d'habitants de participer et d'autre part pour se donner le temps d'avancer sur un projet co-construit. Avec la mise en œuvre du second confinement lié à la crise sanitaire, le Département s'est adapté pour poursuivre la démarche dans le respect de contraintes sanitaires strictes. Les outils numériques ont ainsi été développés et les réunions ont été démultipliées pour mobiliser les participants en petits groupes de travail (8 ateliers thématiques de deux heures chacun notamment sur les questions de « l'intégration paysagère et gestion des nuisances » et des « usages et mobilités »). En accord avec les services préfectoraux, elle s'est donc tenue du 14 octobre



— Photos : Dépt. 47 - Xavier Chambelland (sauf mention contraire)



## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

# — NE RIEN LÂCHER !

**903, c'est le nombre de plaintes déposées en Lot-et-Garonne auprès de la police et de la gendarmerie pour violence familiale en 2020. Un nombre en augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Le mouvement #MeToo, largement connu depuis octobre 2017, a permis une libération de la parole et une prise de conscience sur ce sujet tabou des violences faites aux femmes. Depuis trois ans, les mesures prises et les actions mises en œuvre pour lutter contre ce fléau se développent en France, mais de grandes inégalités perdurent. En Lot-et-Garonne, la présidente du Conseil départemental a souhaité faire de cette lutte une grande cause départementale en 2021. Tour d'horizon de quelques initiatives lot-et-garonnaises.**

### CONTACTS

- **Signalement auprès des structures associatives du département :**  
**Réseau d'entraide :** 07 85 38 05 07  
reseau-entraide-violences@orange.fr  
**Maison des femmes :** 05 53 40 03 62  
maison.femmes@laposte.net  
**Chrysalides 47 :** 06 48 05 31 96  
chrysalides47@gmail.com  
**Planning familial :** 05 53 66 27 04  
planningfamilial47@orange.fr  
**France victimes 47 :** 05 53 66 23 03  
francevictimes47@sauve-garde.fr
- **Renseignements juridiques**  
FR-CIDFF - 05 40 24 62 62
- **Accompagnement psychologique**  
Alizé - 09 81 02 98 44
- **Pour être hébergée.** Contacter le 115
- **Ligne nationale gratuite et anonyme d'écoute :** 3919
- **Plus d'infos :**  
www.femmes-violences47.fr et 47actus.fr

Depuis les mouvements #MeToo ou #NousToutes, notamment car il y en a eu bien d'autres depuis fin 2017, la société s'est emparée de la question des violences sexuelles et sexistes faites aux femmes. Il s'agit bien évidemment des violences physiques et morales, mais aussi plus généralement de toutes les discriminations dont les femmes font l'objet : inégalité femmes-hommes (par exemple en matière salariale), sous-représentation à des postes importants... Stéréotypes et préjugés vont bon train. Tout le monde a un avis à donner, preuve que cette cause ne laisse pas indifférent. Certains s'offusquent que de tels sujets soit débattus en place publique, d'autres estiment que cette lutte est synonyme de libération de la femme. Même les mots employés changent. Cela peut être anecdotique, mais cela reflète bien une évolution des mentalités. L'édulcoré « Crime passionnel » n'est-il pas devenu un « féminicide » ? Depuis trois ans, les choses semblent donc bouger positivement, même si les avancées sont lentes. La société entière se rend compte que les violences faites aux femmes sont massives et réelles et qu'elles touchent toutes les catégories socio-professionnelles, toutes les régions (rurales et urbaines) et tous les âges. La jeune génération se sent bien évidemment concernée, car sensibilisée via les réseaux sociaux ou malheureusement (déjà) victime. Alors, elle s'implique. Les élus-juniors de la commission Valeurs de la République du Conseil départemental jeune de Lot-et-Garonne se sont par exemple emparés du sujet des discriminations.

La lutte contre les violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité femmes/hommes font partie des priorités du Conseil départemental, garant des solidarités humaines. Il soutient depuis toujours les victimes qui sont accueillies et prises en charge par les travailleurs sociaux et les professionnels de santé départementaux. Autres domaines d'intervention : protection de l'enfance, accueil mère-enfant, soutien financier des associations entrant dans le dispositif de lutte contre les violences... Le 2<sup>e</sup> protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes 2017-2021 renforce également le partenariat entre les services de l'État

et les différents acteurs impliqués dans l'accueil, le soin, l'accompagnement et le suivi des femmes victimes de violences. Il finance aussi le dispositif d'ISCG (Intervenante sociale en gendarmerie et police). Le protocole permet en plus de mettre en place de nombreuses actions comme la création de groupes de paroles, la formation des travailleurs sociaux, l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation... Le sujet est vaste et doit concerner tout le monde comme le fait remarquer Marylène Paillarès, conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les discriminations.



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

Le 8 mars 2020, 47 femmes impliquées dans la vie locale ont été reçues au Conseil départemental.

### CHIFFRES CLEFS

Base nombre de dépôts de plainte en 2020, en Lot-et-Garonne

**Violences au sein du couple**  
88 % des plaintes pour violences conjugales concernent des femmes.

**Violences au sein de la famille**  
903 plaintes ont été déposées pour des violences intrafamiliales (VIF) dont 77 % concernent des femmes.

**Le travail des associations**  
Plus de 1 000 femmes ont été accompagnées par les associations du département.  
Près de 150 femmes et autant d'enfants ont été hébergés dans l'un des centres d'hébergement du département.

**Les dispositifs favorisant le transport**

- l'équipe EMA (qui met à l'abri des femmes victimes le week-end) a transporté près de 50 femmes et 70 enfants.
- le dispositif, mis en œuvre avec les syndicats des taxis ruraux et des taxis du Lot-et-Garonne, a permis d'assurer le transport de 42 femmes et 42 enfants pour diverses démarches (dépôt de plainte, hébergement...)

## — QUESTIONS À MARIE-FRANCE MOULUCOU

### Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

#### Quel est l'état des lieux de la lutte contre les violences faites aux femmes en Lot-et-Garonne ?

Comme partout en France, la violence est présente et concerne majoritairement les femmes. Les statistiques des plaintes déposées le démontrent. Pourtant toute la difficulté est d'amener les victimes à prendre conscience de leur situation et à en parler.

#### Avez-vous observé une évolution positive ces dernières années, notamment depuis le tournant du mouvement « Me too » ?

Oui la libéralisation de la parole s'est ressentie par une augmentation du nombre de dépôt de plainte, plus 25 % entre 2016 et 2018. Le travail partenarial indispensable et la multiplicité des dispositifs doivent aussi favoriser le signalement des victimes.

#### Il est apparu que les confinements successifs dus à la crise sanitaire ont fragilisé encore un peu plus les personnes déjà exposées à des violences intrafamiliales... vous confirmez ?

C'était une crainte. La promiscuité du confinement favorise les tensions dans n'importe quelle famille, les victimes se sont retrouvées H24 avec leur bourreau. Les associations organisées pour les aider ont surtout eu des contacts après confinement.

#### Quels sont les grands chantiers (ou petits) qui restent à conduire en priorité pour faire diminuer drastiquement ces violences, de tous ordres ?

En premier lieu, il faut poursuivre la construction d'un réseau de professionnels avertis et une mobilisation générale. Ensuite, il faut multiplier les dispositifs (hébergement, transport, écoute...) comme les plateformes dans les hôpitaux ou les intervenants sociaux que nous devrions mettre en place avec le concours du Conseil départemental et des Communautés de communes qui ont accepté de participer au financement.



— DR

## PROTÉGER

# UN ABRI ET DU RÉPIT

**Le premier hébergement intermédiaire destiné aux femmes victimes de violences est opérationnel depuis fin novembre. Il y en aura, au total, 12 répartis sur l'ensemble du Lot-et-Garonne. Bien plus qu'une solution d'urgence, ils permettent aux femmes de pouvoir trouver un havre de paix, de se reconstruire à leur rythme et d'envisager un nouveau parcours de vie. Explications sur cette action portée par le Conseil départemental et le bailleur social Habitalys.**



Les logements intermédiaires d'Habitalys offrent un cadre de vie agréable et confortable pour se reconstruire.

**B**ien souvent les femmes victimes de violences quittent leur domicile. Elles trouvent alors refuge dans des centres d'urgence sur des périodes plus ou moins longues. En moyenne, elles y restent 6 mois. Elles y trouvent un accompagnement renforcé avec des professionnels de qualité et surtout, elles s'y sentent en sécurité. Mais, certaines femmes n'iront pas spontanément dans ces centres. C'est là que le dispositif mis en place par le Département et Habitalys prend tout son sens en apportant une solution intermédiaire et de repli.

Les deux partenaires sont en train de construire un réseau de 12 logements intermédiaires sur l'ensemble du territoire.

Ils seront situés sur les communes de Casteljaloux, de Foulayronnes, de Fumel, de Marmande, du Passage, de Tonneins et de Villeneuve-sur-Lot. « *Les adresses seront tenues confidentielles et le parc "tournant" pour assurer la sécurité des occupantes* », précise Marie-France Salles, vice-présidente du Conseil départemental et présidente d'Habitalys.

Ces hébergements, d'ordinaire proposés à la location, seront uniquement destinés aux personnes vulnérables, seules ou avec enfants. Le premier à avoir été opérationnel est celui de Marmande. À l'instar de celui-ci, les 11 autres logements seront remis en état, équipés et meublés. Objectif : offrir un cadre de vie agréable et confortable. C'est bon pour le moral de la personne ainsi accueillie qui peut commencer à se reconstruire, à se poser dans un endroit chaleureux et réconfortant, et ainsi envisager un nouveau départ sans contrainte financière liée au loyer.

Les personnes à loger d'urgence seront identifiées et orientées vers le dispositif par des associations de lutte contre les violences faites aux femmes. Elles pourront également bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien répondant à leurs besoins spécifiques. Le plus souvent, elles seront accueillies par les associations partenaires ou les communes. Tout est fait pour qu'elles soient rassurées et mises en confiance.

## INTERVENTION SOCIALE EN COMMISSARIAT ET GENDARMERIE

Les policiers et gendarmes se sentent parfois démunis face à certaines situations qui dépassent le champ de leurs compétences premières. C'est là que les ISCG, Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, interviennent. Ils sont le relais entre gendarmerie/commissariat et services sociaux. Actuellement, l'ISG de Marmande, par exemple, assure une permanence dans les brigades de gendarmerie de Marmande-Tonneins, mais elle peut aussi traiter les dossiers d'autres brigades du territoire, si nécessaire. Au regard des résultats obtenus depuis le début de l'expérimentation en Lot-et-Garonne en 2013, l'ambition portée par la Déléguée aux droits des femmes et encouragée par le Département est de parvenir avec d'autres partenaires à une couverture territoriale plus dense de ce service décisif dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

## Maison des femmes de Villeneuve-sur-Lot

### — UN HAVRE DE PAIX

La Maison des femmes à Villeneuve-sur-Lot offre un lieu de ressources aux femmes victimes de violences. En tant qu'accueil de jour, elle reçoit les femmes souhaitant trouver un havre de paix l'instant d'une journée. Cuisine, salle de bain, machine à laver, lit, petit mobilier pour les bébés et les enfants, jouets et livres... tout est fait pour que les personnes accueillies se sentent bien et comme « chez elles ». Elles peuvent également bénéficier d'entretiens avec des professionnels, participer à des ateliers de loisirs et de re-socialisation.

Certaines pièces de cette belle maison bourgeoise (notamment la cuisine et la salle de bain) ont besoin d'un sérieux coup de lifting. Les travaux d'un montant de près de 50 000 € seront financés grâce au budget participatif citoyen mis en place par le Département en 2020. « *Notre projet a obtenu l'adhésion du public. Grâce à lui, nous pouvons rénover la maison. Nous pensons que les femmes dont nous nous occupons méritent un lieu à la hauteur de leur courage, de leur résilience, et des espoirs qu'elles portent, pour elles et leurs enfants, et que nous portons nous aussi* », explique Colette Valat, présidente de la Maison des femmes.

## Cabinets de médecine

### — UNE ÉTUDE POUR LIBÉRER LA PAROLE

« *Trois à quatre femmes sur dix se présentant en consultation de médecine générale en France seraient victimes de violences conjugales. Ces problèmes de violences ne sont connus du médecin que dans moins d'un cas sur trois, et plus de la moitié des victimes d'agression sexuelle n'a fait aucune démarche auprès d'un médecin ou d'une association* », expliquent Élise Billaux, Amélie Laxenaire et Marion Laffaye, jeunes diplômées en médecine générale et auteure de la thèse « *Violences conjugales : Osons !* »

Pour rédiger leur thèse, elles vont s'appuyer sur les résultats d'une étude qu'elles débiteront dans le premier semestre auprès de 110 médecins (soit 30 cabinets lot-et-garonnais). Les femmes majeures venant en consultation seront invitées à répondre à un questionnaire anonyme. Objectifs à court et long termes : « *estimer la prévalence des situations de violences intra-familiales, mesurer l'impact de l'outil d'auto-évaluation sur la prise de parole par la patiente, mieux préparer le généraliste à l'accueil et la prise en charge de ces personnes...* »

## ÉDUQUER

# MEILLEURE SERA LA JEUNE GÉNÉRATION

**En 2015, l'assemblée départementale devenait paritaire avec 21 femmes et 21 hommes. En 2019, la présidente du Département de Lot-et-Garonne était la 12<sup>e</sup> à occuper cette fonction en France. En se dotant d'une déléguée à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les discriminations, le Conseil départemental inscrit son action dans la durée. Si le chemin est encore long, les choses avancent...**

L'éducation des jeunes générations forme les citoyens de demain. Il est nécessaire de les sensibiliser sur ces sujets de société pour que les mentalités et les comportements évoluent. Aussi, les itinéraires de la convention éducative, mis en place par le Département et l'Éducation nationale, proposent aux établissements scolaires la possibilité de travailler sur les questions de différenciation sexuelle, de genre, de norme. Ils permettent également de découvrir les métiers donnant la possibilité aux filles comme aux garçons de se projeter de façon indifférenciée dans un avenir professionnel qui ne serait pas réservé à un genre ou à un

autre. Ce travail s'accompagne de conventions d'objectifs impliquant les partenaires de l'éducation populaire (Ligue de l'enseignement, les Francas et l'Ifac) pour sensibiliser les jeunes dès le collège, dans le cadre d'un programme de lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire. Du côté du Conseil départemental des jeunes (CDJ), les choses évoluent également. Depuis deux mandats, il y a autant de filles que de garçons. La constitution du CDJ a en effet été calquée sur celle de l'assemblée des adultes. En octobre 2020, certains d'entre eux ont travaillé sur la question du rapport femmes/hommes. À ce titre, accompagnés de lycéennes, ils ont



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

rencontré la conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes/hommes et à la lutte contre les discriminations. Ces échanges ont permis de mesurer les avancées mais aussi le chemin qu'il reste à parcourir pour faire tomber les préjugés.



## TRANSMETTRE

# SE SOUVENIR POUR AVANCER

**Comme en toute matière, on peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. Dans l'Histoire, finalement, les avancées concernant l'égalité femmes/hommes sont relativement récentes. Souvenons-nous que ce n'est qu'en 1946 qu'est adopté le principe constitutionnel garantissant aux femmes des droits égaux à ceux des hommes et ce dans tous les domaines. Et ce n'est que lors de la révision constitutionnelle de 1999 qu'est introduit le principe de parité ! L'égalité entre les femmes et les hommes a connu depuis des hauts et des bas, des accélérations, des moments de stagnation... C'est pourquoi il est indispensable de savoir regarder notre histoire en face, en replaçant les choses dans leur contexte bien sûr, mais sans jamais oublier d'où l'on part.**

La guerre n'est pas qu'une histoire d'homme, de virilité et de force. C'est aussi une histoire de courage et de solidarité. Une histoire de femmes. En Lot-et-Garonne (comme partout en France), bon nombre de femmes n'ont pas hésité à mettre leur vie en péril (certaines l'ont même perdue) au nom de la liberté. Leur contribution à « l'effort de guerre » a eu des effets considérables,

certainement sur l'issue du conflit, et pour sûr, sur la vie de nombreuses personnes : les maquisards, les résistants, les familles juives cachées en Lot-et-Garonne... Damira Titonel-Asperti (1923-2011) disait « *la solidarité, c'est la seule chose qui pouvait nous empêcher de mourir* ». Qu'elles soient secrétaire de mairie comme Lucienne Deguilhem (1898-1980), médecin comme Madeleine Pauliac

(1912-1945), institutrice comme Denise Baratz (1921-2014), tout simplement jeune résistante d'à peine 18 ans comme Rosine Bet (1924-1944), elles forcent le respect et l'admiration. Ces héroïnes du quotidien, d'un temps passé, ont choisi l'entraide et ont choisi de se battre pour la liberté. C'est grâce à des personnages de cette envergure que notre histoire s'est construite. Il est nécessaire de se rappeler de leurs actes et de leur courage. En publiant leur portrait et leur histoire, à la date symbolique du 8\* de chaque mois, le Département oblige chacun de nous au devoir de mémoire. Mais au-delà, il participe à la transmission de valeurs fortes : entraide et solidarité.

La situation actuelle n'est pas comparable à celle de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Des femmes se sont battues aux côtés des hommes pour la liberté et se sont également battues pour être reconnues, pour avoir des droits. Leur engagement et leur détermination ont payé puisqu'elles obtiennent le 21 avril 1944 le droit de vote

## EN PRÉVISION DU 8 MARS

Chaque 8 du mois, depuis août 2020, le Département publie sur sa page Facebook (Lot-et-Garonne, Le Département) le portrait d'une femme lot-et-garonnaise. Ces femmes résistantes, engagées et citoyennes ont marqué l'histoire de notre département. Il s'agit de Damira Asperti, Madeleine Pauliac, Renée Badie, Rosine Bet, Denise Baratz, Lucienne Deguilhem et Simonne Cessac. Pour compléter ce travail de mémoire, le Département et les Archives départementales préparent également un recueil compilant toutes ces histoires. Il sera accompagné d'une exposition itinérante, notamment à destination des scolaires. Les collégiens de Port-Sainte-Marie pourront la découvrir dans le courant de l'année. En effet, certains 3<sup>es</sup> travaillent avec leur professeure d'histoire-géographie sur un « carnet de portraits de femmes... » (artistes, héroïnes de roman, ayant marqué l'histoire...).

et d'éligibilité dans les mêmes conditions que les hommes. Autres périodes, autres combats, autres victoires : 1965, les femmes peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari ; 17 janvier 1975, l'avortement est dépenalisé...

\* 8 mars : journée des droits des femmes

## COMMERCE DE PROXIMITÉ

# — ACHETEZ EN LIGNE, ACH

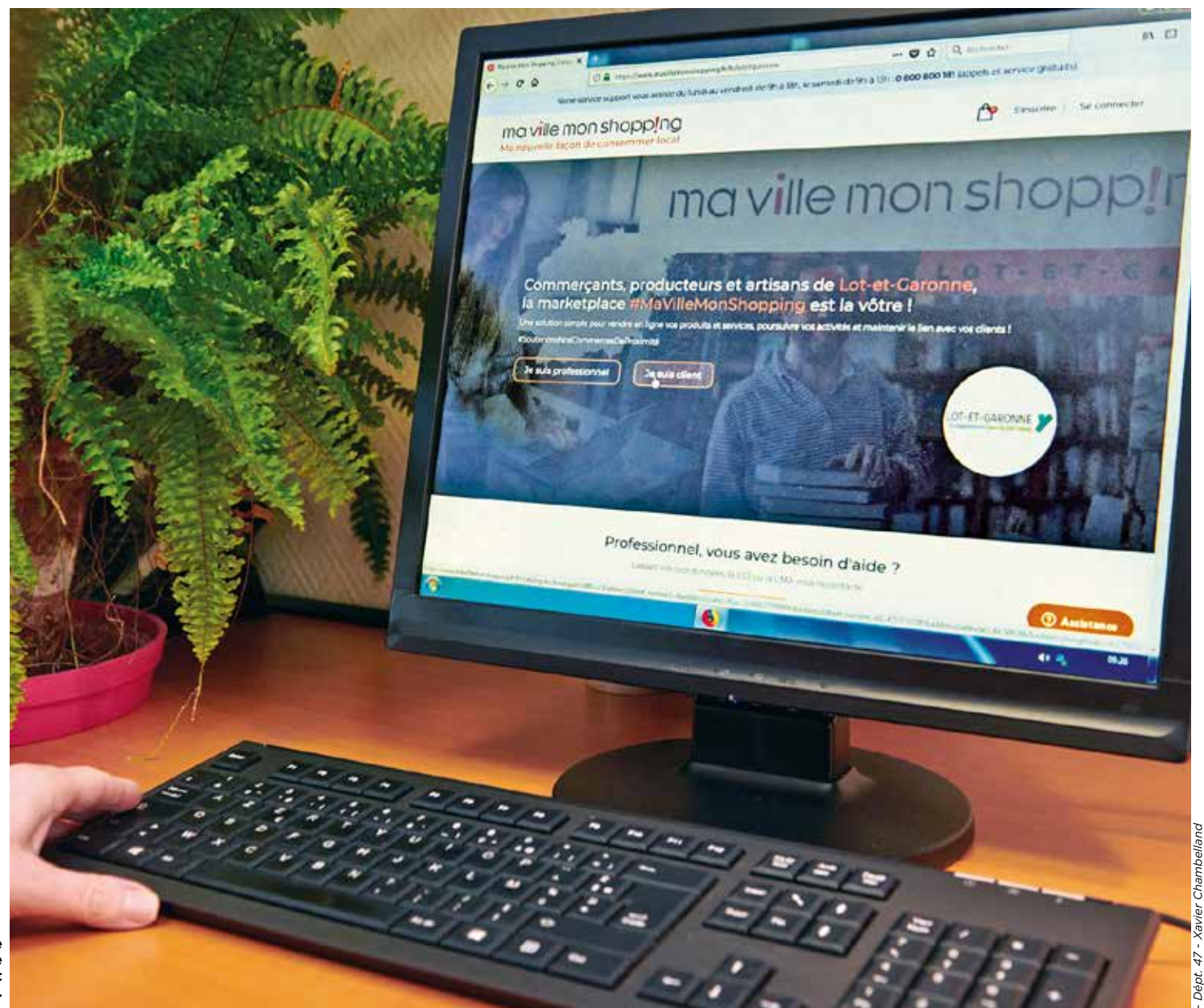
**Les commerces de proximité, dits « non-essentiels », ont été contraints de baisser leur rideau lors du 2<sup>e</sup> confinement de 2020. Pour leur permettre de rester en contact avec la clientèle, d'être visible et de maintenir une activité, le Département leur a donné la possibilité de créer facilement et gratuitement une boutique en ligne sur [www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne](http://www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne). Une solution qui peut s'inscrire dans une stratégie de développement numérique à plus long terme.**

Déjà très affectés par le premier confinement, les commerces locaux ont dû faire face à une nouvelle épreuve avec le second confinement. Décrété un mois avant les fêtes de fin d'année, période traditionnellement vitale pour leur activité, il a été mal vécu, d'autant plus que ces petits commerces de proximité étaient déjà en grandes difficultés et fortement concurrencés par les géants du e-commerce. Malgré tout, beaucoup ont su faire preuve d'inventivité pour continuer à vendre. Certains ont intensifié leur présence ou, tout simplement, ont fait leur apparition sur les réseaux sociaux, mais d'autres se sont vite retrouvés désarmés, ne maîtrisant pas le numérique.

C'est dans ce contexte que le Département est rapidement intervenu. Objectif : soutenir tous les commerçants et les accompagner en leur donnant la possibilité de créer leur boutique en ligne. S'appuyant sur la plate-forme nationale [www.mavillemonshopping.fr](http://www.mavillemonshopping.fr) (filiale du groupe la Poste), il a donc offert la possibilité, dès le 13 novembre, à tous les commerces de proximité, d'utiliser ce service durant 4 mois à des conditions particulièrement avantageuses. La gratuité totale est même prolongée jusqu'au 12 mars inclus, la solution « Ma Ville Mon Shopping » ayant été retenue par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de son

appel à manifestation d'intérêt portant sur les places de marché numériques. Une bonne occasion pour beaucoup de professionnels d'expérimenter cette solution numérique, sans frais et sans engagement, et éventuellement de choisir d'aller plus loin par la suite.

« C'est un outil supplémentaire non négligeable et un service de plus pour nos clients. Il présente l'avantage d'être très facile à utiliser et de nous offrir plus de visibilité. C'est également très pratique pour les clients qui peuvent commander en ligne puis venir chercher sur place ou se faire envoyer par mail leurs cartes cadeau », témoigne Olivier Clercy,



La plateforme [www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne](http://www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne) donne la possibilité aux commerçants, artisans et producteurs locaux de créer une boutique en ligne. La gratuité totale est prolongée jusqu'au 12 mars.



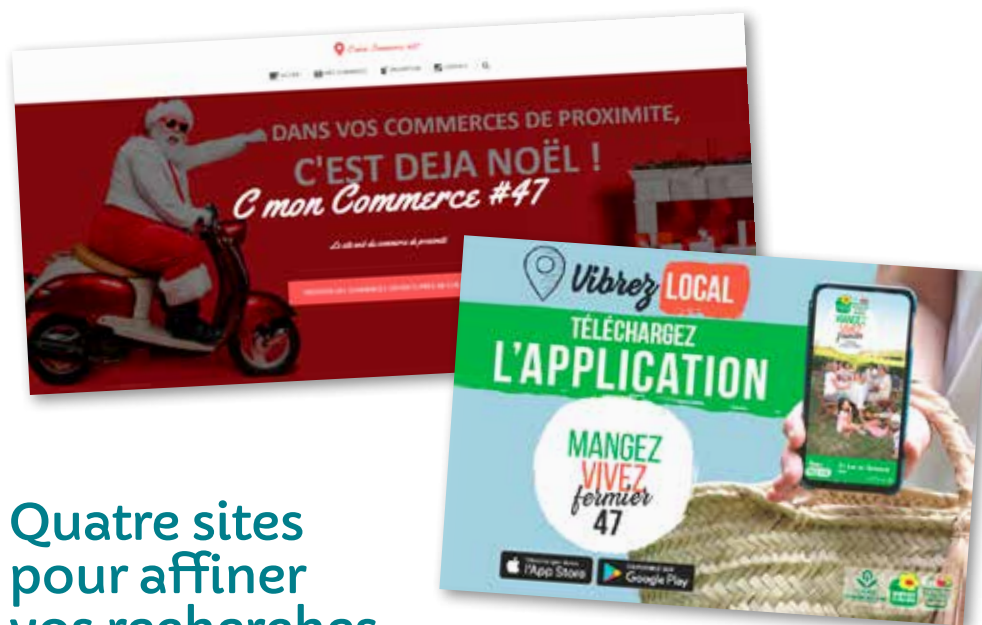
## Savoir-faire

# ETEZ LOCAL

responsable de l'escape game du Musée des Mystères à Marmande.

Souvent un frein pour se lancer sur le e-commerce, le problème de logistique est en grande partie résolu avec la plate-forme. « Les commerçants avaient du mal à passer à l'e-commerce car ils devaient faire des colis et quitter la boutique pour les expédier. Avec cette plate-forme, ils traitent leurs commandes web comme une commande en magasin. Elle est récupérée par le facteur qui livre le colis directement au client », explique le directeur général du site, Thierry Chardy. Solidaire des

commerçants dits « non-essentiels », le Conseil départemental permet donc de tester gratuitement ce service numérique pendant quelques mois encore. « Je conseillerais aux Lot-et-Garonnais de profiter de l'aide du Département pour tester le service sans oublier que c'est à eux d'informer leurs clients et de mettre en avant des produits de qualité. Cela reste une boutique, même si elle est virtuelle, c'est donc à eux de l'animer », ajoute-t-il. Le site [mavillemonshopping.fr/lotetgaronne](http://mavillemonshopping.fr/lotetgaronne) est à utiliser sans modération pour soutenir nos commerces de proximité.



## Quatre sites pour affiner vos recherches

Le site [www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne](http://www.mavillemonshopping.fr/lotetgaronne) compte déjà 170 commerçants inscrits (boutiques de décoration, prêt-à-porter, accessoires, jouets, coiffures, alimentation...), 1 800 produits en ligne, près de 10 000 visiteurs et 100 000 pages de commerçants vues. Les professionnels ayant ouvert une boutique virtuelle se situent aussi bien dans les grandes villes du département comme Agen, Marmande, Villeneuve, mais aussi dans des communes beaucoup plus petites (Clairac, Hautesvignes, Saint-Martin-Petit, Sainte-Bazaille, Tournon d'Agenais...). Le Département a été soutenu par les trois chambres consulaires qui proposaient également leurs propres sites ou applications.

La Chambre de commerce et d'industrie a ainsi lancé un site web interactif du commerce de proximité avec géolocalisation : [www.commerce47.fr](http://www.commerce47.fr). Rapide, simple, gratuit et efficace, il permet d'accéder aux informations et liens utiles pour acheter chez les commerçants de proximité : en magasin, en drive, en click & collect, en livraison... Pour accompagner les producteurs locaux, la Chambre d'agriculture a quant à elle mis en place l'application gratuite **Mangezvivezfermier47** répertoriant sur une carte les produits à retirer directement à la ferme ou sur les marchés de producteurs. De son côté, la Chambre de métiers permet aux entreprises artisanales et aux artisans d'affronter la crise grâce à l'opération « **Vivons local, vivons artisanal** ». Objectif : inciter les Lot-et-Garonnais à acheter leur pain à la boulangerie du coin de la rue, à se rendre chez leur boucher, à faire appel à l'électricien installé sur leur commune...

Ces quatre actions, qu'elles soient portées par le Département ou par les trois chambres consulaires, contribuent au maintien de l'activité économique de son village, à son attractivité et permettent aux professionnels de faire face à la crise.

## Une coiffeuse connectée

**On les disait « non-essentiels ». Confinement décrété, leurs commerces restaient fermés. Pourtant, sans ces artisans du quotidien, la vie s'est ralentie. Certains, comme Virginie Périn, coiffeuse à Feugarolles, ont cependant su garder contact avec leur clientèle pour survivre ou simplement vivre.**



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

Lorsqu'en 2007, Virginie Périn, âgée de 24 ans, ouvre son salon de coiffure « Entre-nous » à Feugarolles, bourg de 100 habitants, elle n'imagine pas que ce « lieu de vie et de convivialité » pour des gens souvent isolés sera un jour fermé car considéré comme « non-essentiel ». Un qualificatif qui l'attriste et la révolte même.

Elle accueille en effet chaque jour du mardi au samedi, femme, homme et enfant, dans ce lieu qui est bien plus qu'un simple salon de coiffure. Il porte bien son nom « Entre-nous » ! Endroit de convivialité, de lien social et de coiffure, c'est un rendez-vous habituel et attendu pour beaucoup.

Aussi, pendant le deuxième confinement 2020, a-t-elle décidé de garder contact avec sa clientèle en diffusant une vidéo par jour sur son compte Facebook. « Je ne voulais pas que mon commerce soit fermé et ne vive plus. En plus des livraisons de kit coloration et de produits pour ma clientèle établies lors du premier confinement, les clients avaient vraiment besoin qu'on soit là et qu'on ne les oublie pas. Alors, la vidéo est née, une par jour, un lien social avec nos clients « essentiels » pour le moral parce qu'il en faut du moral ! »

Sur Facebook, elle a partagé les infos professionnelles du salon et les clients ont apprécié. À son retour, ils l'ont félicitée pour cette super idée et ont avoué qu'ils attendaient chaque soir la vidéo avec impatience. Plus de 500 personnes ont suivi l'aventure du salon en confinement. Aujourd'hui, Virginie a retrouvé ses amis et clients de Facebook. Elle constate encore et encore, combien son commerce « non-essentiel » fait partie intégrante de la vie locale. Elle travaille avec sa collègue toute la semaine et s'en réjouit !



✦ **Salon de coiffure « Entre-nous »**  
Lieu-dit juges  
47230 Feugarolles  
05 53 87 65 16  
Salon ouvert du lundi au samedi,  
fermé le mercredi  
Facebook : salon entre-nous Virginie

## INCLUSION NUMÉRIQUE

# QUAND LES AIDANTS NUMÉRIQUES SE FORMENT

**Tous les jeudis depuis le 7 janvier, le Département et ses partenaires du réseau déClic47 donnent rendez-vous aux aidants numériques.**

**Les ateliers proposés se déroulent en visioconférence. Ce format et les thématiques abordés séduisent. Explication.**

Le fait de rendre de plus en plus de services publics disponibles en ligne est un atout pour certains, car synonyme de simplification et de rapidité de l'accès aux droits. En revanche, pour d'autres, cela rime avec difficulté. Alors pour les aider, le Département et ses partenaires organisent des formations (14 en 2020 et 12 pour les 4 premiers mois de 2021). Intitulées « Les Jeudis de l'inclusion numérique », elles sont destinées aux aidants numériques qui formeront, à leur tour, les usagers de leurs structures dont les demandes sont quasiment toujours les mêmes : aide à l'utilisation d'un ordinateur, aide dans les démarches administratives en ligne (Caf, CPAM, Impôts...), etc. Blandine Champenois de la maison de la vie citoyenne intercommunale de Miramont-de-Guyenne et Fanny Cardron de la Médiathèque de Boé ont ainsi suivi les formations animées par la Caisse de retraite et santé au travail-Carsat, la Caisse d'assurance maladie sur le compte Ameli, la Caisse d'allocations familiales... Soazig Jegat, médiatrice sociale du Point Commun de la mairie de Tonneins était elle aussi inscrite à toutes les formations « pour avoir un maximum d'informations car nous accueillons tout type de publics et sommes amenés à avoir des questions de tout ordre : accès aux soins, aux droits, transports... ».

Cette année, Corinne Hébert, référente #APTIC (Pass numérique) pour les tiers lieux Quai 31 à Marmande et Audaces à Meilhan-sur-Garonne espère pouvoir participer à toutes les formations. Elle avoue que « nous ne sommes jamais assez formés pour transmettre nos connaissances et répondre au plus près aux attentes des personnes en rupture ou éloignées du numérique. » « En 2020, j'ai apprécié la variété des thèmes tantôt sur les opérateurs qui dématérialisent leurs démarches tantôt sur des thèmes plus généraux sur l'impact du numérique sur les citoyens », précise Gérard Dupont de Cocumont. La programmation 2021 conserve le même

principe : « réforme de l'aide au logement », « Victime de violence au sein de la famille, témoins : des outils pour vous aider », « Comment accompagner les familles sur les plateformes numériques d'orientation scolaires ? », « Les outils numériques adaptés aux séniors »...

Tous les aidants numériques ne suivent pas la totalité des formations. Par exemple Estelle Van Gestel de la SIAE, Association service environnement les choisit en fonction « des besoins de nos salariés en insertion. Le but était que j'obtienne des informations pour les transmettre aux personnes concernées. » Corinne Hébert est également très « impliquée dans la création de

structures qui luttent contre la fracture numérique car on ne peut pas laisser les gens (quels qu'ils soient) sur le bord de la route ». Tous les participants à l'édition 2020 des Jeudis de l'inclusion numérique sont unanimes et mettent en avant « la qualité des intervenants ». Le format en visioconférence a également séduit. « Cela permet d'éviter tout déplacement. Notre association se situant sur Fumel nous avons souvent un peu de route à faire pour les réunions. » Alors Angélique Fauquet Lescouzères, coordinatrice administrative de Convergence à Fumel, a apprécié ces formations à distance. « La possibilité d'intervenir personnellement via le "chat" et de poser des questions en direct est également utile ». Stéphanie Mazeau de La Poste France Services de Laplume partage l'avis de Fanny Cardron. Isabelle Soufflet du centre communal d'action sociale - relais Caf et CPAM de Monflanquin a quant à elle apprécié les rediffusions. « Le "replay"



est super utile. Il permet de mettre en pause et de passer du temps sur la page web du site étudié et présenté. Jongler avec les onglets est plus délicat en direct », précise Philippe Moll du Conseil d'administration de l'Espace de vie sociale de Grateloup-St-Gayrand. Ces formations permettent aussi « de mettre un visage sur le nom de nos interlocuteurs », comme l'indique Stéphanie Mazeau. « On connaît désormais mieux les acteurs du territoire », conclut Soazig Jegat.




Le webinaire du 7 janvier, animé par la Caisse d'allocations familiales, portait sur la réforme de l'aide au logement. Ici, suivi par l'aide numérique du Campus Numérique 47 à Agen.

## BORNES ÉLECTRIQUES

# LA NOUVELLE GÉNÉRATION ARRIVE


**Pour toute information**  
[www.mobive.fr](http://www.mobive.fr)  
 et application MOBiVE  
 sur smartphone

**Afin de répondre à la demande croissante de véhicules électriques et de contribuer à la diminution des émissions des gaz à effet de serre, Territoire d'énergie Lot-et-Garonne (ex-SDEE\*) va installer, en 2021, de nouveaux points de recharge pour voitures électriques dans le département.**


*Nous nous occupons de la mise en place et de la maintenance des bornes en Lot-et-Garonne. Nous travaillons également sur un maillage à l'échelle régionale pour que les usagers de véhicules électriques, toujours plus nombreux, puissent effectuer de longs trajets en faisant un plein rapidement* », précise le directeur de Territoire d'énergie 47, Jérôme Queyron.

C'est à travers le réseau régional MOBiVE que le Lot-et-Garonne va se doter de nouvelles bornes de forte puissance entre 2021 et 2022. Elles compléteront le parc existant de 99 bornes déployées sur 50 communes avec l'aide notamment du Département (200 000 € attribués à ce jour). « *Nous réfléchissons actuellement à la meilleure cohérence entre le développement du réseau et les besoins des usagers et des nouveaux véhicules. Les nouvelles bornes devraient ainsi voir le jour le long des grands axes du département, près des zones urbaines importantes et des sorties d'autoroute. L'objectif est de pouvoir recharger sa batterie en quinze ou vingt minutes pour une autonomie de 400 kilomètres* », ajoute-t-il.

Fonctionnant à l'énergie verte, ces bornes nouvelle génération viendront également rejoindre des stations proposant déjà du Biogaz pour une offre multi-énergies 100 % écologiques. Plus rapides et plus puissants (de 100 à 150 kw), les nouveaux points de recharge s'adresseront à toutes les voitures électriques et répondront ainsi à la forte évolution du marché de la mobilité électrique. Un marché appelé



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

à un bel avenir et dans lequel le Lot-et-Garonne ne compte pas rester au bord de la route grâce à l'investissement des équipes de Territoire d'énergie 47.

\* Syndicat départemental d'électricité et d'énergie

## LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN CHIFFRES DANS LE 47

**105 bornes** dans tout le Lot-et-Garonne

**2 bornes de 50 kw** (Passage d'Agen et Marmande)

**4 bornes de 36 kw** (Cancon, Casteljaloux, Aiguillon, Tournon d'Agenais)

**99 bornes de 22 kw**

## DISTILLERIE DU « GRAND NEZ »

# LE MEILLEUR GIN DU MONDE EST LOT-ET-GARONNAIS

**Pour la première année de commercialisation d'Attribut n°1 (gin à base de kiwi, verveine citronnée et agrumes) et d'Attribut n°2 (gin à base de pomme, poire, gingembre), la jeune distillerie Du Grand Nez à Nérac a décroché deux médailles d'or lors de la 21<sup>e</sup> édition du « Spirit selection by concours mondial 2020 » organisé à Bruxelles.**

Les gins Bio d'Anne-Hélène Vialaneix et Éric Lugas ont convaincu les 60 dégustateurs professionnels du jury du Spirit selection by concours mondial. Les deux breuvages lot-et-garonnais étaient en compétition avec 1 400 spiritueux venus de 54 pays. Une performance en or pour la toute jeune distillerie du Grand Nez à Nérac ! « Notre première pensée a été pour tous nos partenaires qui nous ont accompagnés dans cette superbe et excitante aventure avec toutes leurs compétences et leur passion », précisent les créateurs d'Attributs n° 1 et 2.

➤ **Distillerie Du Grand Nez**  
406, route du Nomdieu,  
47600 Nérac  
contact@dugrandnez.fr  
dugrandnez.fr

Créée en 2019 au sein de la pépinière d'entreprises Agrinove, la SAS « Distillerie Du Grand Nez » élabore des spiritueux biologiques, écoresponsables et solidaires. Elle s'approvisionne en produits agricoles (matières premières pour les spiritueux) presque uniquement auprès de producteurs locaux. Elle prend le même soin pour sélectionner ses producteurs partenaires et leurs fruits de saison que pour élaborer ses produits. Cette sélection répond à une double exigence : la recherche absolue de la qualité et la juste rémunération des producteurs et transformateurs.

Boostés par ces deux médailles d'or, Anne-Hélène Vialaneix et Éric Lugas sont déjà en train de concocter des gins avec de nouveaux arômes et saveurs. C'est certain, ces entrepreneurs ont du nez et du talent pour transformer le gin en or !

Les 7 500 bouteilles, issues des premières productions, sont commercialisées en caves, épicerie fines et magasins bio. On les retrouve dans le grand Sud-Ouest, sur la Côte landaise et basque, en Bretagne, à Paris, mais aussi en Allemagne et au Portugal.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.*



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

“ La distillerie vient de lancer, en partenariat avec le lycée agricole Armand-Fallières de Nérac, la plantation de 400 plants de genévrier afin de tester la mise en culture organisée de ce conifère rustique pour le développement éventuel d'une nouvelle filière de production biologique lot-et-garonnaise. ”



**Anne-Hélène Vialaneix et Éric Lugas**

— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

## Oviatis

# La stévia bio Made in 47

**0 calorie, 100 % naturel, 100 % bio, 100 % Lot-et-Garonnaise. Tout est dit ! La filière française de stévia est née en Lot-et-Garonne à l'initiative de la société Oviatis. Basée à l'Agropole, elle propose un édulcorant naturel ayant un pouvoir sucrant de 15 à 20 fois supérieur au sucre !**

En 6 ans, Oviatis a constitué la filière Aquitaine Stévia Innovation. Elle travaille des matières premières de qualité dans le strict respect de l'environnement et du cycle naturel de la plante. Son process industriel est 100 % naturel et au plus près des producteurs. Chaque année, les surfaces implantées augmentent sensiblement. De 3 hectares en 2018, elles

sont passées à 15 hectares en 2020. L'objectif est de les quadrupler d'ici deux ans pour atteindre 60 hectares et 100 tonnes de feuilles bio récoltées et séchées. La société de Philippe Boutié peut compter sur l'engouement que suscite la culture de la stévia. Une cinquantaine de producteurs du Sud-Ouest fait déjà partie de l'aventure. Oviatis leur assure une rémunération

équitable, sécurise parfaitement la qualité de la matière première, certifie à ses clients un produit bio, de la production à la transformation et garantit une traçabilité totale du champ à l'assiette. Aujourd'hui, elle propose à tous les consommateurs une vraie alternative santé face à la surconsommation générale de sucre. Si ses principaux clients sont les industriels de l'agroalimentaire, la société propose également une large gamme de produits au grand public. Poudre sucrante et infusettes au goût atypique et surprenant sont en effet disponibles sous la marque Biovia dans les magasins spécialisés comme les Biocoop et sous la marque Orevia, dans la grande distribution.



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

➤ **Oviatis - Philippe Boutié**  
Aquitaine Stevia Innovation  
3, chemin de Perroutis  
47310 Estillac  
05 53 77 24 56 - www.oviatiss.fr

## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# LAURA FONTAN, LA PETITE REINE DU SAFRAN

**Le Lot-et-Garonne compte 1 000 agriculteurs bio ! Et c'est une jeune femme qui est la millième. Engagée et déterminée, Laura Fontan a érigé ses trois parcelles de safran en conversion bio et ses 2 000 m<sup>2</sup> de maraîchage à Saint-Hilaire-de-Lusignan.**

À l'origine, Laura Fontan ne se destinait pas au métier d'agricultrice. Après le bac, cette bordelaise de 33 ans entreprend des études d'ingénieur agronome afin d'évoluer en laboratoire. « *Mais le travail en recherche se révèle très compliqué.* » Dans le même temps, elle rencontre son compagnon qui travaille alors dans une pépinière parisienne en tant que technicien agricole. En 2015, un projet commun germe : « *faire jouer notre complémentarité pour monter notre propre ferme en bio* ». Le bio était alors une évidence.

Ayant des attaches familiales dans les Landes et amoureuse du Sud-Ouest, Laura ambitionne d'y trouver une maison avec des terres. Après quelques visites en Gironde, en Dordogne et en Lot-et-Garonne, elle jette son dévolu sur

le verger de la France, à Saint-Hilaire-de-Lusignan.

Si, en 2019, l'activité de sa ferme baptisée « Récoltes de Montillet » est tournée

vers la culture du safran, en 2020, Laura travaille ses trois parcelles de maraîchage. « *Pour beaucoup d'agriculteurs, le confinement a été synonyme de boom des ventes à la ferme. Moi, j'en ai profité pour vraiment lancer mon activité de maraîchage.* » Sa culture du safran bat son plein. Elle vend sa production à la ferme, auprès des restaurateurs lot-et-garonnais et cherche à la développer

auprès des pâtisseries et chocolatiers. En 2021, Laura Fontan va acquérir une serre et souhaite développer sa production dès le printemps afin d'intensifier les ventes à la ferme et sur les marchés. « *L'idée est de faire connaître aux Lot-et-Garonnais notre safran cuisiné avec nos légumes.* » Enfin, grâce à une opération de crowdfunding (financement participatif) l'agricultrice a bien l'intention d'acheter un motoculteur...



➤ **Les récoltes de Montillet**  
Laura Fontan  
160, chemin de Montillet  
47450 Saint-Hilaire-de-Lusignan  
06 26 50 23 23  
lesrecoltesdemontillet@gmail.com  
Facebook : lesrecoltesdemontillet47

## AGROBIO 47: ACCOMPAGNEMENT MODE D'EMPLOI

Agrobio 47 est une association loi 1901 composée de producteurs en bio ou en conversion et d'acteurs du territoire qui soutiennent l'agriculture biologique. Sa mission est d'accompagner le développement de l'agriculture bio par des actions de terrain, notamment des formations auprès des agriculteurs dans la mise en place des filières. Ainsi, le 12 janvier 2021, l'association organisait la formation « Réfléchir la taille pour pérenniser la vigne ».

## LA BIO DANS LE 47

Le Lot-et-Garonne est un des meilleurs élèves de Nouvelle-Aquitaine ! En effet, il compte 34 713 ha certifiés bio ou en conversion, soit 12,3 % de la SAU (Surface agricole utile) du département. 1 000 fermes bio sont dénombrées, soit environ 14 % des fermes du département. Il produit 14 % de la production de légumes bio de la région. C'est aussi le premier producteur d'oléagineux bio (dont conversion). À lui seul, il représente 29 % des surfaces d'oléagineux bio de la région.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le premier marché bio de France a été cofondé par Paul Simonet en 1975 à Ville-neuve-sur-Lot ! En effet, dans les années 70, les enseignants désireux de consommer local et bio demandèrent aux producteurs bio de se rassembler et de créer un marché afin qu'ils puissent venir acheter plus facilement leurs produits. Il s'est tenu pendant de nombreuses années sur les bords du Lot, boulevard Camille-Desmoullins, devant l'école Paul-Bert. Aujourd'hui, érigé tous les mercredis place d'Aquitaine sous une halle spécialement réaménagée, il accueille une trentaine d'exposants.

## DÉCHETS MÉNAGERS

# — TOUS CONCERNÉS !

**En Lot-et-Garonne, près de 100 000 tonnes de déchets résiduels (sacs noirs et encombrants) sont enfouis chaque année<sup>1</sup>. Si le renforcement de la sensibilisation amorcée il y a une dizaine d'années a eu des effets positifs sur la réduction de ce volume, force est de constater que les chiffres stagnent désormais. Pourtant des marges de progrès importantes existent ! Avec la fermeture fin 2020 du centre d'enfouissement de Nicole qui a atteint ses capacités maximales et l'augmentation progressive au plan national de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), l'évidence s'impose : il nous faut collectivement réduire nos déchets, pour l'environnement et pour le porte-monnaie des Lot-et-Garonnais.**

Aujourd'hui, nos déchets sont gérés à deux niveaux : les Communautés de communes et d'agglomération pour ce qui est de la collecte, le syndicat mixte ValOrizon<sup>2</sup> pour ce qui relève du tri, du traitement et de la valorisation (sauf pour la Communauté d'agglomération agenaise qui n'est pas membre du syndicat). Ces deux compétences sont intimement liées et au tout début de la chaîne se trouve un troisième acteur, l'habitant. Or, chaque Lot-et-Garonnais produit en moyenne environ 250 kg de déchets ménagers résiduels (sacs noirs) par an.

### Prise de conscience

Si la fermeture du site d'enfouissement de Nicole a pu inquiéter, l'atteinte des capacités maximales déclenche en réalité aussi une prise de conscience. Ne sommes-nous pas capables collectivement de mieux faire, de produire moins de déchets et de mieux les valoriser ? Assurément ! À court terme, une solution a été trouvée pour traiter les 30 000 tonnes qui étaient enfouies sur le site de Nicole, en essayant de contenir le plus possible les coûts (notamment de transport). Deux tiers partiront sur le centre d'enfouissement de l'Albié (de manière dégressive sur 4 ans : 20 000 en 2021, 15 000 en 2022, 10 000 en 2023 et 5 000 en 2024), 5 000 seront exportés hors du département, et 1 à 2 000 tonnes seront dans l'immédiat traitées par l'incinérateur existant de l'Agenais. Ce scénario, qui permet de réduire de 1,5 M€ le surcoût initialement estimé, est rendu

possible par l'engagement des collectivités membres de ValOrizon de réduire de 10 % le volume de ces déchets dès 2021. Mais il faudra aller plus loin...

### 2025 et au-delà

Le chemin à l'horizon 2025 est tracé : il s'agit de réduire encore de plus de 30 % d'ici là pour remplir l'objectif fixé par la loi de transition énergétique pour la croissance verte : un impératif pour l'environnement mais aussi pour le porte-monnaie des Lot-et-Garonnais, avec une TGAP que l'État va progressivement faire augmenter de 37 €/tonne aujourd'hui (elle était de 9 €/tonne en 2008) à 65 €/tonne en 2025.

Pour éviter la double peine, nous avons donc tout intérêt à faire baisser le volume de nos déchets résiduels et

à prolonger cette dynamique au-delà de 2025. Pour cela, lors du comité syndical du 21 décembre dernier, les intercommunalités membres de ValOrizon se sont engagées à déployer progressivement la tarification incitative (voir ci-dessous). À elle seule, celle-ci conduit en moyenne à une réduction de 30 à 40 % des déchets ménagers résiduels, soit 25 à 30 000 tonnes/an, appliquée au Lot-et-Garonne. De quoi ouvrir des perspectives pour l'avenir.

<sup>1</sup> Chiffre constaté sur l'année 2019

<sup>2</sup> ValOrizon couvre une population de 242 662 habitants, répartis sur 2 Communautés d'agglomération, 7 Communautés de communes et un syndicat mixte de collecte, soit la totalité des collectivités de collecte en dehors de la Communauté d'agglomération agenaise qui n'est pas adhérente du syndicat.

PRÈS DE  
**100 000**

tonnes de déchets résiduels (sacs noirs et encombrants) enfouis en 2019

250 kg/hab/an de déchets ménagers résiduels (sacs noirs) produits en moyenne



Pour connaître les gestes simples permettant de réduire les déchets, rendez-vous sur le site Internet [www.valorizon.com](http://www.valorizon.com).

## — TARIFICATION INCITATIVE (TI), QUESAKO ?

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est historiquement financé par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui fait partie de la taxe foncière. Calculée en fonction de la valeur locative du logement, elle est totalement indépendante de la quantité de déchets produite par le foyer.

La Tarification incitative (TI) est un nouveau mode de financement du service qui consiste à faire payer les usagers selon les quantités de déchets qu'ils produisent. Ce système qui concerne déjà plusieurs millions de Français est très efficace pour inciter au

tri et à la réduction des déchets. En moyenne, dans les collectivités où il est appliqué, les quantités d'emballages et papiers triés augmentent d'un tiers et les quantités de déchets non triés sont réduites d'un tiers, notamment avec le tri à la source des biodéchets.

La mise en place de la tarification incitative se fait sur plusieurs années avec des mesures d'accompagnement (information des usagers, développement de solutions de tri...) qui permettent aux citoyens de mieux maîtriser leur production de déchets et ainsi leurs factures.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

# LA MISSION A RENDU SON RAPPORT

**Fin novembre, les membres de la Mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique (MIETEE) ont présenté la conclusion d'une année de travail. Après de nombreuses visites de terrain dans le département, de rencontres avec les acteurs locaux, d'auditions d'experts... ils ont dressé un état des lieux objectif de la situation en Lot-et-Garonne. Aujourd'hui, ils proposent 14 actions pour accélérer la transition écologique et énergétique.**

La transition écologique consiste à mettre en place un modèle économique et social, à la fois viable et durable, renouvelant en profondeur les modes de consommation, de production, les liens sociaux comme sociétaux. L'objectif est de répondre aux grands enjeux observables aux différents échelons géographiques de la biodiversité : érosion de la diversité du vivant, changement climatique, raréfaction des ressources, augmentation des risques sanitaires et environnementaux. Il s'agit également d'assurer la capacité des générations futures à pouvoir faire leurs propres choix de modèle de développement.

Le département ne peut réussir sa transition écologique et énergétique qu'avec l'implication de tous les acteurs locaux et de tous les citoyens. Bon nombre d'actions dans le cadre d'une transition (quelle qu'elle soit) relèvent en effet du changement comportemental et culturel. L'action citoyenne, individuelle ou collective, a maintes fois démontrée sa pertinence et son efficacité dans l'évolution de la société vers des comportements écoresponsables. Aussi, la Mission d'information et d'évaluation sur la transition écologique et énergétique (MIETEE) préconise 14 axes de travail à développer en collaboration avec les citoyens, les élus et les acteurs locaux. La 1<sup>re</sup> action sera de nouer et de renforcer les partenariats avec les acteurs de cette transition, à l'exemple de la convention signée entre le Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine pour intégrer la stratégie Néo Terra (*lire ci-contre*).

Elle propose aussi d'élaborer une charte départementale des EnR (Énergies renouvelables) en partenariat avec les acteurs locaux et régionaux et de définir une stratégie pour la gestion de l'énergie des bâtiments départementaux. Concernant la rénovation des bâtiments et la lutte contre la précarité énergétique, il est envisagé d'actualiser le plan départemental de l'habitat, de participer à la



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

mise en place d'un service public de la rénovation énergétique pour tous les Lot-et-Garonnais, de favoriser l'innovation environnementale en matière d'habitat social, d'améliorer la gestion de l'énergie dans les collèges... Côté mobilité, il est souhaitable de développer la mobilité douce, d'établir un plan de mobilité pour les sites Agenais du Conseil départemental... Accompagner les investissements publics liés à l'innovation, la recherche, l'expérimenta-

tion sur la valorisation des produits de l'économie circulaire mettrait en avant l'économie verte et les consommations responsables. Enfin, le dernier volet des préconisations de la MIETEE concerne l'agriculture et la biodiversité : accélération de la transition agroécologique (encourager l'installation de nouveaux exploitants agricoles, soutenir le maintien de la polyculture et d'un élevage extensif, promouvoir les produits agricoles emblématiques du Lot-et-Garonne).

## Coordonner les stratégies

**Le Département de Lot-et-Garonne est partie prenante de Néo Terra, la feuille de route régionale pour la transition écologique et énergétique**

Le changement climatique n'est plus seulement un concept scientifique. C'est aujourd'hui un état de fait, mesurable, observable, concret. L'augmentation moyenne des températures de 1,4°C au cours du XX<sup>e</sup> siècle se traduit dans l'espace, dans le paysage, dans le temps avec des impacts socioéconomiques et environnementaux particulièrement destructeurs. L'évolution du climat nous touche désormais au quotidien avec des événements météorologiques témoins du déséquilibre en action. Inondations, tempêtes, érosion, sécheresse... Ces aléas se voient plus nombreux, plus intenses, à des saisons où ils constituent une nouveauté à laquelle nous avons tardé à nous prémunir.

Face à ce constat, la Région Nouvelle-Aquitaine a engagé depuis

2010 une stratégie à long terme qui débute par l'élaboration de diagnostics irréfutables et complets :

- Acclimaterra autour des questions climatiques,
- Ecobiose pour les questions de biodiversité.

Sur la base des conclusions de ces deux rapports, les élus régionaux ont adopté la feuille de route dédiée à la transition énergétique et écologique baptisée Néo Terra.

En partageant, à travers une convention partenariale, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour réduire les impacts du changement climatique au bénéfice de nos territoires, Département et Région s'engagent ainsi à travailler conjointement et concrètement à la transition écologique et énergétique en Lot-et-Garonne.

### DÉFINITIONS

#### LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique se définit par un ensemble de principes et de pratiques adoptés dans le but d'évoluer vers un renouvellement de notre modèle économique et social. Cela implique des changements dans nos manières de consommer, de travailler, de produire ou encore de cohabiter pour répondre de manière durable aux enjeux environnementaux majeurs :

- adaptation au changement climatique,
- réduction et modification de la biodiversité,
- diminution des ressources,
- augmentation des risques environnementaux.

Cela nécessite une approche obligatoirement transversale pour un développement territorial qui permette à la fois :

- la transition agroalimentaire, vers un modèle plus raisonné, biologique et paysan,
- la transition industrielle, vers une production de biens plus durables, c'est-à-dire recyclables et facilement réparables, donc une révolution du modèle de consommation,
- la préservation de la biodiversité,
- la transition énergétique.

#### LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

C'est l'un des volets essentiels de la transition écologique, qui correspond au passage du système énergétique actuel, utilisant des ressources non renouvelables, à un bouquet énergétique (ou mix énergétique) basé principalement sur des ressources renouvelables. Elle intègre bien sûr des objectifs de réduction des consommations d'énergie.

## CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

# IMAGINER LE LOT-ET-GARONNE DE DEMAIN

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

**Nul n'aurait pu penser que, un an après son installation, le Conseil consultatif citoyen (CCC) ait à mener un travail aussi transversal. Et pourtant, la crise sanitaire s'est brutalement imposée, poussant plus que jamais à la résilience. C'est là tout le sens du rapport qu'il a produit à la demande de la présidente du Département. Au mois de novembre, les membres du Conseil ont ainsi remis leurs préconisations pour « Le monde d'après », 81 pistes de réflexion pour construire un futur plus solidaire et respectueux de l'environnement. Décryptage.**



*Nos propositions devaient être faites dans le souci d'une « ambition réaliste »*

Marie-France Sarion-Bourdon

« Le 6 mai 2020 lors d'une visioconférence, la présidente du Conseil départemental nous a sollicités pour lui donner notre vision de citoyens de ce que pourrait être le monde après le Covid », explique Patrick Beaumier, membre du Conseil consultatif citoyen. Il est en effet de l'avis général qu'il est nécessaire d'imaginer « une nouvelle

façon de vivre notre monde ». « Avec la pandémie et le confinement, le monde devenait différent. Nous étions toutes et tous dans l'inquiétude. Notre constat : le monde devait changer. Nos propositions devaient être faites dans le souci d'une "ambition réaliste" », se rappelle Marie-France Sarion-Bourdon, également membre du CCC. Alors les 50 membres

du Conseil citoyen se sont mis au travail et ont enchaîné visioconférences et réunions restreintes en bureau. Patrick précise que chacun a pu déposer ses contributions sur la plateforme Partage47, mise à leur disposition. Marie-France ajoute « qu'aucune idée n'a été écartée, même si elle s'éloignait peu ou prou des trois thématiques retenues ». Toutes les réflexions ont donc été analysées et synthétisées. C'est au cours de l'été que le rapport a été finalisé. Il a ensuite été remis à la présidente Sophie Borderie et présenté par le Conseil lors d'une visioconférence le 13 novembre dernier. « Le monde d'après » compte 81 propositions qui sont des pistes de réflexions et d'actions à mettre en place pour construire un nouveau monde.

« Nous avons décidé de travailler sur la thématique écologique et sur la transition énergétique. Ces deux thèmes faisaient déjà l'objet d'une étude d'une mission départementale. Il nous est apparu intéressant de confronter nos idées de citoyens lambda à celles de spécialistes », raconte Marie-France. « À ces deux sujets, et après avoir constaté que le confinement avait fortement accéléré l'utilisation des outils numériques, nous avons souhaité rajouter ce thème à notre réflexion », ajoute Patrick. Conscient que les 81 actions proposées ne pourraient pas émerger en même temps, le CCC les a priorisées. Par exemple sur le thème de la transition énergétique, « la priorité doit aller à la réduction drastique des énergies fossiles. Toute énergie non consommée est bénéfique à la facture énergétique du pays. Il faut donc mettre l'accent sur l'isolation des bâtiments ». Marie-France et Patrick sont également du même avis sur la transition écologique. « Il est vital de préserver une agriculture nourricière locale importante afin de garantir aux



*La voie de la démocratie citoyenne est la meilleure façon de construire le Lot-et-Garonne de demain*

Patrick Beaumier

Lot-et-Garonnais une alimentation saine, produite localement et en quantité suffisante. » Concernant le numérique, la priorité est de réduire la fracture numérique et de former les personnes les plus en difficulté. « Il faut aussi mettre l'accent sur une utilisation raisonnée des outils numériques pour limiter les conséquences sur la vie en société et sur le climat. »

Ils sont également d'accord sur le fait que le Lot-et-Garonne possède beaucoup d'atouts. « Des atouts indéniables pour évoluer dans le sens souhaité par les citoyens », selon Patrick. « Au regard des problèmes dus à la mondialisation à outrance et à la recherche presque exclusive du profit, le futur doit se décliner autour de 2 axes : la solidarité et le bien vivre ensemble », souhaite Marie-France. Pour conclure, ils estiment que le Département a pris la bonne voie en impliquant « les néophytes que sont les membres du Conseil consultatif citoyen », la voie de la démocratie citoyenne. « La meilleure façon de construire le Lot-et-Garonne de demain », d'après eux.

Pour consulter le rapport en intégralité : [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr) ou [47actus.fr](http://47actus.fr)



L'une des premières réunions des membres du Conseil consultation citoyen en septembre 2019.

## LE 47, TERRE DE CINÉMA

# ÇA TOURNE ENCORE...

**Avec huit films tournés en 2020 en Lot-et-Garonne, le Bureau d'accueil et de tournage du Lot-et-Garonne (BAT47) a su tirer son épingle du jeu en dépit du Covid et des confinements. Le protocole sanitaire strict mis en place sur chaque plateau a rassuré les producteurs et les comédiens.**

**M**algré la crise sanitaire, « l'année 2020 a été une année riche pour nous ! ». Hervé Bonnet, le directeur du BAT 47, le Bureau d'accueil et de tournage du Lot-et-Garonne, ne peut que constater les chiffres. « Nous avons accueilli huit films soit un long-métrage, deux documentaires, un moyen-métrage et quatre courts-métrages, ce qui est très important. » En effet, habituellement le BAT accompagne cinq voire six projets de films dans une année. Depuis sa création en 2012, cette structure a permis le tournage de près d'une cinquantaine de films. « En 2020, notre équipe était sur le pont quotidiennement. Et notre activité incessante nous a permis de ne mettre aucun de nos collaborateurs au chômage. » Ainsi, le dernier long-métrage de Stéphane Brizé « Un autre monde » a pu être tourné à l'aube de la pandémie, en février 2020, à Agen et ses alentours. « Déconnecté.e.s : les oubliés du numérique », le documentaire télé de 52 minutes de Fanny Fontan et Romain Fiorucci produit par 13 Productions pour France 3 Nouvelle-Aquitaine, a quant à lui été réalisé en juin alors qu'il était initialement prévu en avril en plein confinement ! De même, le tournage de « Fumel, après le silence », le documentaire télé de Fabrice Main produit par Dublin films en coproduction avec France 3 Nouvelle-Aquitaine, a pu se dérouler courant 2020 sur les lieux de l'usine et ses alentours. C'est du 26 au 30 octobre à Buzet-sur-Baïse et au Passage qu'a eu lieu le tournage du court-métrage « La verrue » de Sarah Lasry produit par Balade sauvage production. Le scénario a été réécrit pour s'adapter à la saison automnale. À l'origine, l'histoire se déroulait en effet en août.

Tous ces opus ont pu voir le jour grâce à un respect scrupuleux du protocole sanitaire en vigueur. En effet, le BAT a endossé le



Réalisé par Sarah Lasry et produit par Balade sauvage production, le tournage du court-métrage « La Verrue » s'est déroulé du 26 au 30 octobre à Buzet-sur-Baïse et au Passage d'Agén. Ici le 30 octobre dans un cabinet de dermatologie au Passage d'Agén.

rôle de conseil pour aider les sociétés de production à le mettre en place. « Nous récoltions les informations pour que les tournages se passent dans les meilleures conditions possibles et aucune difficulté n'a été rencontrée. » Le protocole sanitaire a été respecté à la lettre. « Je me suis rendu sur un tournage, tout le monde portait un masque, les gels hydroalcooliques étaient à portée de main, une désinfection des accessoires s'opérait entre chaque prise et un

réfèrent Covid veillait au grain sur chaque plateau », détaille le directeur du BAT. Nourri d'une forte détermination et d'une envie d'avancer, le BAT prévoit une année 2021 florissante. « Aujourd'hui, les prévisions sont plutôt bonnes. Nous allons accueillir cette année quatre courts-métrages entre les mois de janvier et de mai. Nous travaillons également sur la venue de deux longs-métrages en mars et août. » Affaire à suivre...

### EN ATTENDANT QUE LES SALLES OBSCURES SE RALLUMENT...

Le 15 décembre dernier, les salles de cinéma et l'association Écrans 47 qui regroupe les cinémas indépendants\* du département appelaient à se rassembler devant chaque lieu en soutien à tout une filière en souffrance. Si le public était au rendez-vous de cette mobilisation, plus d'un mois après, l'horizon ne s'éclaircit pas encore. Le Département, conformément à la délibération prise fin 2020 en soutien au monde culturel, se tient prêt pour accompagner la réouverture le moment venu, son appel à projets visant sur ce volet à encourager le retour des spectateurs et à conquérir de nouveaux publics.

\* Les Montreurs d'images à Agen, Le Confluent à Aiguillon, L'Odysée à Casteljalous, Ciné 4 à Castillonnès, Le Plaza à Marmande, Le cinéma de Miramont-de-Guyenne, Le Liberty à Monsempron-Libos, Le Margot à Nérac, L'Utopie à Sainte-Livrade-sur-Lot et Le Rex à Tonneins.

## — COMETT : LA PLATEFORME POUR ÉDUCER À L'IMAGE

Fin janvier, une nouvelle plateforme gratuite devrait voir le jour sous l'impulsion du BAT47. Baptisé Comett, ce projet « ambitieux et complexe » doit permettre aux scolaires de se familiariser à l'image.

Cet outil abritera les courts-métrages tournés en Lot-et-Garonne, des vidéos pédagogiques analysant ces films,

des ateliers ainsi qu'un abécédaire illustré. « Par cette plateforme nous souhaitons vraiment éduquer à l'image nos jeunes. L'enseignant projettera le court-métrage en classe, puis la vidéo pédagogique pour qu'un dialogue s'instaure ensuite », explique Hervé Bonnet, le directeur du BAT 47.

# CENTRES DE PRÉPARATION AUX JO 2024

## L'UNION FAIT LA FORCE

**Dans un peu plus de 3 ans, le monde entier aura les yeux rivés sur la France. Les Jeux olympiques sont en effet l'évènement le plus attendu par le public et les sportifs de tous les pays. Ceux-ci suivent une préparation physique et mentale intense pour être dans les dispositions optimales le jour de la compétition. Pour les y aider, le Lot-et-Garonne met à leur disposition 7 sites sportifs labellisés « Centres de préparation aux Jeux 2024 ». Autour de ces équipements, l'agitation est déjà à son comble. Objectif : attirer des délégations nationales chez nous. Explications.**

TERRE  
2024  
DE JEUX

### LES JO D'ÉTÉ EN CHIFFRES

**34 sports, 44 disciplines** et quelque **340 épreuves**  
**206 nations** représentées  
**13,5 millions** de tickets vendus  
**4 milliards** de téléspectateurs  
**19 jours** de compétitions  
**Une quarantaine de sites de compétitions** dont les plus proches du Lot-et-Garonne, Bordeaux et Toulouse

### Autour des jeux

Durant les trois années précédant les Jeux de Paris, l'esprit et les valeurs de l'olympisme vont être valorisés auprès du grand public et des scolaires. La première action prévue, du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021, est la semaine olympique et paralympique. Les acteurs du sport scolaire du premier degré (Usep/DSDEN), le Cdos 47 et les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » se sont associés pour proposer 4 jours d'animation et d'initiation sportives à 18 classes issues de 15 écoles labellisées « Génération 2024 ». Les activités auront lieu sur les sites sportifs désignés Centres de préparation aux Jeux et seront assurées par les clubs et comités sportifs, mobilisés pour permettre à quelque 400 enfants de vivre de beaux moments de sport, agrémentés d'une sensibilisation aux valeurs de l'Olympisme (Cdos47) et aux bénéfices du sport pour la santé (DSDEN et L'Atelier Canopé).

Le Lot-et-Garonne ne veut pas rester sur la touche ! Il compte bien être partie prenante dans la préparation des sportifs sélectionnés pour les Jeux olympiques et Paralympiques 2024. 7 sites sportifs ont d'ores et déjà été désignés Centres de préparation aux Jeux (CPJ) et il faut désormais attirer les nations et leurs sportifs préparant les Jeux de 2024. C'est pourquoi le Département, le Comité départemental olympique et sportif et les collectivités gérant les 7 sites CPJ (Agglomération d'Agen et Ville de Boé, Communauté de Communes Lot-et-Tolzac, Ville de Villeneuve-sur-Lot) se sont associés pour valoriser d'une seule voix les atouts de nos installations sportives et proposer une offre complète et cohérente aux délégations sportives de tous les pays engagés dans les Jeux.

Car en terre d'ovalie, jouer collectif est une évidence, d'autant plus que l'union fait la force. Et l'enjeu est de taille ! 206 nations sont attendues en France pour l'évènement sportif universel ! Pour entraîner et préparer leurs équipes, elles auront le choix parmi 619 CPJ répartis sur l'ensemble de l'Hexagone. Dès aujourd'hui, il est primordial de réfléchir à des stratégies communes et concertées pour faire sortir du lot nos 7 sites lot-et-garonnais. L'objectif est bien là : être le plus qualitatif et le plus visible possible pour séduire les délégations nationales et les faire venir dans notre département.

Aussi, depuis quelques mois, tous les besoins éventuels des équipes sont passés au crible et sont décortiqués pour y répondre au mieux. Outre une infrastructure sportive adaptée à chaque sport, les délégations recherchent aussi des lieux d'hébergement et de restauration à proximité de leur centre d'entraînement. Toutes les pistes sont alors étudiées et les faiblesses de chaque CPJ sont analysées pour être résorbées.

Mise en place d'une centrale de réservation unique, recrutement d'animateurs trilingues (Français, Anglais, Espagnol), travail avec les professionnels de l'hébergement collectif, réflexion sur un mode de restauration collective et adaptée aux

traditions alimentaires de chaque pays... autant de pistes à creuser pour proposer une offre de services complète. Pour que le Lot-et-Garonne devienne une Terre de Jeux.

### NOS 7 CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

**La Base du Temple-sur-Lot** pour l'aviron olympique et paralympique, le basket-ball et basket-ball fauteuil, la boxe, le canoë-kayak sprint, le goalball, le handball, le judo olympique et paralympique, le paracanoe, le taekwondo olympique et paralympique.

**Le Stadium municipal d'Agen** pour le basket-ball, le basket-ball fauteuil, l'escrime fauteuil, le judo et le rugby fauteuil

**Le Stade Armandie d'Agen** pour le rugby à 7.

**La piscine Aquasud à Agen** pour la natation paralympique

**Le Centre omnisports Jacques-Clouché à Boé** pour la gymnastique artistique, la gymnastique rythmique, le handball et le goalball.

**Le Centre régional de tir à l'arc à Boé** pour le tir à l'arc olympique et paralympique.

**Le complexe sportif de la Myre-Mory à Villeneuve-sur-Lot** pour le judo olympique et paralympique, le rugby à 7, le tennis de table olympique et paralympique.

### — DÉJÀ 5 FOIS EN FRANCE

La France a organisé cinq fois les Jeux olympiques : deux fois les JO d'été à Paris en 1900 et 1924 et les JO d'hiver à Chamonix en 1924, à Grenoble en 1968 et à Albertville en 1992.

2024 marquera le retour des JO d'été dans notre pays 100 ans après leur dernière tenue à Paris, en 1924.



— Rémi Chambelland



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland



— Morad Cherchari



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland



— Thierry Breton



— Morad Cherchari



— DR

## TRIBUNES

### Groupe de la majorité départementale

Alors que s'ouvre devant nous une nouvelle année, les élus du groupe de la Majorité départementale souhaitent adresser à l'ensemble des Lot-et-Garonnais leurs meilleurs vœux. L'année qui vient de s'achever aura été éprouvante. Nombre de nos concitoyens ont été affectés par la pandémie, que ce soit par la perte d'un proche, la perte de son emploi ou la fermeture de son commerce et le basculement dans la pauvreté. Ce fut également une année où les Lot-et-Garonnais ont fait preuve de solidarité, avec l'émergence d'une multitude d'initiatives, de la confection bénévole de masques, à la réorganisation des circuits de distribution des produits frais. Cette solidarité, couplée à la capacité de se réinventer, est à l'image du Lot-et-Garonne : un département résolument moderne, tourné vers l'avenir et innovant. C'est dans les périodes de crise que l'on mesure la capacité de résilience. Notre département, et en premier lieu les Lot-et-Garonnais, démontre chaque jour cette capacité. Le Conseil départemental a pris toute sa part durant cette crise, en misant sur la proximité et le partenariat avec l'ensemble des forces vives lot-et-garonnaises. Ainsi, nous avons agi au plus près du terrain car c'est un gage d'efficacité et de réactivité. L'année 2021 qui s'ouvre devant nous portera avec elle son lot de difficultés. La situation sanitaire reste préoccupante, la situation économique incertaine, la situation sociale vacillante. Pour autant, les élus de la Majorité départementale font le pari de l'action. Car ce n'est qu'en agissant que nous pourrions collectivement amorcer la reprise et engager les transformations dont notre département a besoin autour des piliers de la transition énergétique et écologique, de la transition numérique, de la transition économique et sociale, avec un accompagnement renforcé des jeunes et notamment des collégiens. Les élus de la Majorité départementale seront aux côtés des Lot-et-Garonnais pour porter ces nécessaires transitions. A chaque Lot-et-Garonnais, nous souhaitons une excellente année 2021.

**Majorité départementale, Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9  
05 53 69 42 72 / [majorite.departementale@lotetgaronne.fr](mailto:majorite.departementale@lotetgaronne.fr)**

### Groupe L'Avenir ensemble

Les vaccins sont une lueur d'espoir pour entrevoir une sortie de la crise sanitaire. Or, si la stratégie vaccinale adoptée semble la bonne, la lenteur de son déploiement en comparaison avec les autres pays développés entraîne des interrogations légitimes. Lourdeurs réglementaires et procédures excessives donnent l'illustration de trop du fameux mille-feuille administratif qui désigne moins nos collectivités territoriales que les strates de l'État. Nombre d'élus locaux ont pris les devants et ont proposé leurs services et des lieux dédiés à la vaccination, ce qui illustre que proximité rime avec réactivité. Pour régler au plus vite les questions logistiques, l'État doit s'appuyer au maximum sur nos territoires.

C'est ce message des libertés locales consolidées que doit entendre le gouvernement pour nous permettre de réussir la couverture vaccinale aujourd'hui et de contribuer demain au développement de nos territoires en libérant les énergies. Le Lot-et-Garonne en est rempli, nous possédons toutes les ressources pour faire face à la crise et la surmonter.

C'est ce message d'optimisme et d'espoir que nous porterons tout au long de cette année 2021.

En attendant, les élus de la droite et du centre du groupe l'Avenir Ensemble vous souhaitent leurs meilleurs vœux.

**Groupe L'Avenir ensemble : 05 53 98 52 00 / [secgenopp.cg47@gmail.com](mailto:secgenopp.cg47@gmail.com)  
[lavenirensemble.net](http://lavenirensemble.net)**

### Groupe La Dynamique citoyenne

Janvier est traditionnellement la période des vœux. Et des promesses. Permettez-nous de faire, ici, publiquement, notre « mea culpa ». L'an passé, on vous avait souhaité, avec gourmandise, tout ce qu'on peut légitimement espérer au début de chaque nouvelle année. La liste était longue. Alléchante. On a vu le résultat. On vous promettait le meilleur, vous avez eu le... pire !

Cette crise sanitaire sans précédent, avec ses conséquences, humaines, sociales, économiques, psychologiques, n'a épargné personne. Pas même notre Département. Et elle n'est pas terminée. Malheureusement.

Dans ce contexte anxieux, nos vœux pour 2021, se limiteront du coup à la santé. On a coutume de dire que le reste suivra...

N'oubliez pas de prendre soin de vous !

**Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14**

*Les tribunes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, conformément aux textes transmis à la rédaction.*

## OCCITAN



Jean-Pierre Hilaire  
06 76 47 32 12  
[Jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr](mailto:Jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr)

### La Candeliera

La Candeliera es una anciana fèsta pagana latina venguda una fèsta religiosa.

Lo nom « Candeliera » ven del latin : *festa candelarum* (o « fèsta de las candèlas »).

La Candeliera es celebrada lo 2 de febrèr, siá 40 jorns aprèp Nadal. Es la darrièra fèsta del cycle de Nadal.

La Candeliera, festejada coma fèsta profana, es tanben lo « jorn dels pescajons ». Segon la tradicion, aquela costuma vendriá del Papa Gelasi Ièr, que fasiá distribuir de pescajons als pelegrins arribats a Roma.

Se ditz tanben que los pescajons de forma redonda e daurada, rementan lo disc solar e evòcan la tornada de la prima aprèp l'ivèrn escur e freg.

En país occitan, se fa « virar los

pescajons » a la Candeliera. : Per èstre ric, cal téner al meteis temps que lo margue de la padena amb la quala se fa sautar los pescajons una pèça d'aur o d'argent. Se se pòt mandar lo primièr sus l'armari, lo bonur es assegurat tota l'annada.

Es una subrevivècia de cultes pagans : d'accessòris de la fèsta (ciri, pescajon..) son sacralizats ; es la fèsta del retorn de la lutz, de la debuta del trabalh de la tèrra e d'una annada agricòla novèla. Coma se ditz en Gasconha : Ièr heurèr, aneit Candelèr, doman la hèsta deu boèr (que va poder trabalhar). O encara : se hèi sorelh per la Candeliera, plèu ben sovent sus la garbèra.

Lo ciri de la Candeliera es alucat cada còp que tròna e que se crenca un auratge violent.

### DES SUGGESTIONS POUR CETTE RUBRIQUE ?

[departement@lotetgaronne.fr](mailto:departement@lotetgaronne.fr)



**Marcel Calmette**, délégué à la culture et à la langue occitane.



— Dépt. 47 - Xavier Chambelland

— Thierry Breton

### La Chandeleur

La Chandeleur est une ancienne fête païenne latine devenue une fête religieuse. Le nom « Chandeleur » vient du latin : *festa candelarum* (ou « fête des chandelles »).

La Chandeleur est célébrée le 2 février, soit 40 jours après Noël. C'est la dernière fête du cycle de Noël.

La Chandeleur, fête profane, est aussi le « jour des crêpes ». Selon la tradition, cette coutume viendrait du Pape Gélase 1<sup>er</sup> qui faisait distribuer des crêpes aux pèlerins arrivés à Rome.

On dit aussi que les crêpes de forme arrondie et dorée, rappellent le disque solaire et évoquent le retour du printemps après l'hiver sombre et froid.

En pays occitan on fait « tourner les crêpes » à la Chandeleur. : Pour être

riche, il faut tenir en même temps que le manche de la poêle avec laquelle on fait sauter les crêpes une pièce d'or ou d'argent. Si on peut envoyer la première sur l'armoire le bonheur est assuré pour toute l'année.

C'est une survivance de cultes païens : des accessoires de la fête sont sacralisés ; c'est la fête du retour de la lumière, du début des travaux des champs et d'une nouvelle année agricole. Comme on dit en en Gascogne : 1<sup>er</sup> février, aujourd'hui Chandeleur, demain la fête du laboureur (qui va pouvoir travailler). Ou encore : s'il fait soleil pour la Chandeleur, il pleut bien souvent sur la gerbière.

Le cierge de la Chandeleur est allumé chaque fois que le tonnerre gronde et qu'on craint un orage violent.

# BOUILLON DE CULTURE

## 47 CHRONIQUES DU LOT-ET-GARONNE

**L'histoire revisitée. Jean-Michel Delmas. Éditions La Geste. 200 pages. 18€**

Les 47 Chroniques du Lot-et-Garonne racontent 47 aventures passionnantes puisées dans la mémoire de nos Archives départementales. Récits amoureux ou d'aventure, fierté de l'esprit gascon... il y a là un ton, une écriture, une manière passionnante de raconter le département en revisitant pêle-mêle : les amours de Louise d'Esparbes de Lussan à Versailles, les funérailles de Marcel Prévost à Vianne, un pont mystérieux à Villeneuve, le monument aux morts de Lazare, et tant d'autres histoires... Marie-Antoinette jouant la comédie avec Monsieur de Beaumarchais, Fournier Saint-Amant sauvant les Tuileries de l'incendie de la Révolution en 1848, Mimi Champagne faisant du cinéma, Jean Renoir pêchant l'alose en Garonne, la vengeance de Louis XIII rasant Monheurt, les histoires de navigation sur la Garonne en bateaux à vapeur, la mauvaise humeur de Stendhal lors d'un mauvais voyage, les années où George Sand vivait à Guillery, quand les loups galopèrent les landes de l'Albret...



## MON TOUR DE FRANCE EN PASSANT PAR MARS

**Le premier livre qui vous fera tomber dans le panneau ! Félix Renoult. Plus de 200 pages. Édition Le chat qui vole. 27€ (port compris). Commande par mail à [felixrenoult@gmail.com](mailto:felixrenoult@gmail.com) et plus d'infos sur [Facebook.com/ChatQuiVole](https://Facebook.com/ChatQuiVole)**

« Mercredi 11 avril 2018, je suis parti pour un tour de France de 3 mois : "Oh, 3 mois c'est trop court, on va partir sur 4 mois, c'est plus raisonnable !" 1 an et demi après, je termine mon tour de France ! Félix, maître dans la gestion du temps. Oui, parce-que je m'appelle Félix. Et j'ai 31 ans. Bon, vous l'aurez deviné, ce tour de France a été extrêmement épanouissant mais aussi très créatif car au bout d'une semaine de périple je suis tombé sur un panneau de village et je me suis dit "Il faut absolument que je fasse une mise en scène devant". C'est à partir de là que tout a commencé, j'avais une idée en tête, je devais la concrétiser et en faire un livre ! »



## CHRONIQUES DES CINQ ROYAUMES

**Caroline Courtois. Éditions des Petits papiers. 267 pages. 19€**

En fin d'année la layracaise Caroline Courtois a sorti un conte de Noël. Le lecteur y trouve bien évidemment de la féerie, mais aussi de l'intrigue, de la magie, des complots, du fantastique...

Tous les ingrédients sont réunis pour dévorer ce premier tome bien au chaud devant la cheminée. En résumé : Ava est une jeune adolescente qui vit dans le Royaume du Grand Nord, le pays des Elfes.

Elle appartient au clan des Eleveurs mais n'aspire qu'à devenir Créatrice afin de participer à la création des jouets. Épaulée par ses amis Stan et Léonora, elle va donc mener une lutte sans relâche pour réaliser son rêve, une lutte qui va l'amener à découvrir qui elle est vraiment et quel est son destin... Une lecture pour tous les âges ! Le tome 2 est en cours d'écriture...



C'est ainsi qu'est né son album photo de panneaux signalétiques. Lorsque cet Escassefortais arrivait dans un nouveau département, il cherchait sur Internet la liste de toutes les communes. Il repérait les noms sympas pour imaginer ensuite une mise en scène soit poétique, subtile, drôle... Il prenait entre 100 et 300 photos des panneaux sous différents angles de vue, « cela dure en moyenne 2 heures. Les passants se posent souvent des questions et quand on voit certaines images on comprend pourquoi... » En plus des images, vous trouverez les anecdotes, les making-of et autres explications pour chaque image.

« J'ai réalisé des études d'ingénieur pour devenir... ingénieur, bon ce n'est probablement pas la partie la plus intéressante; en réalité, au fond de moi j'ai toujours été créatif et bricoleur, sans vraiment me proclamer "créatif & bricoleur". Je suis un peu dans mon monde... Et donc sans m'en rendre vraiment compte parfois je me lance dans un projet qui me passionne et je fais tout pour le terminer. Et cette fois ça a donné un livre, dont je suis assez fier je dois l'avouer même s'il reste un livre amateur. »

## GOYA GÉNIE D'AVANT-GARDE

**Le maître et son école. Musée d'Agen. 232 pages. 35 €**

La méthode de travail de Francisco de Goya y Lucientes (1746-1828) ne cesse de provoquer des débats passionnés pour accrédi-ter ses œuvres ou attribuer les productions à des faussaires. À l'aune de résultats scientifiques inédits et de la reprise de la documentation, l'exposition, organisée par le musée des Beaux-Arts d'Agen du 8 novembre 2019 au 10 février 2020, a offert l'occasion de révéler pour la première fois l'existence d'un atelier fécond autour du maître aragonais, à l'origine d'une véritable école, loin de l'image véhiculée de peintre solitaire enfermé dans sa surdité. La démonstration s'appuie sur le corpus goyesque légué par le comte de Chaudordy au musée d'Agen en 1899, dont cinq tableaux proviennent indiscutablement de l'héritage de Goya, accompagné de quatre-vingt-deux œuvres prêtées par trente-six collections privées et publiques françaises comme internationales, conscientes de l'intérêt de ce premier pas vers une meilleure connaissance de l'œuvre de ce génie d'avant-garde.



